

RCS : GRASSE Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1973 B 00031 Numéro SIREN : 417 350 311 Nom ou dénomination : VIRBAC
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/003599



société anonyme au capital de 10 572 500 €
siège social : 1ère avenue 2065m, L.I.D. 06516 Carros
417 350 311 RCS GRASSE

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2021
APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU
21 JUIN 2022

Copie certifiée conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, elongated loop with a vertical stroke through it, followed by a horizontal stroke.

Sébastien HURON
Directeur général

Comptes sociaux

ÉTATS FINANCIERS

Bilan – Actif

en k€	Notes	Montant brut	Amortissements et provisions	2021 Montant net	2020 Montant net
Concessions, brevets, licences et marques		49 171	37 967	11 204	13 148
Autres immobilisations incorporelles		73 488	51 247	22 241	15 691
Immobilisations incorporelles	B1	122 659	89 214	33 445	28 839
Terrains		1 496	—	1 496	1 683
Constructions		109 930	72 238	37 692	36 741
Installations techniques, matériels et outillages industriels		108 420	77 260	31 160	32 820
Autres immobilisations corporelles		6 037	4 576	1 461	1 448
Avances, acomptes et immobilisations en-cours		14 632	—	14 632	9 804
Immobilisations corporelles	B2	240 515	154 074	86 441	82 496
Participations et créances rattachées		460 001	13 690	446 311	454 128
Autres titres immobilisés		—	—	—	—
Prêts		119 892	—	119 892	62 910
Autres immobilisations financières		1 749	—	1 749	1 764
Immobilisations financières	B3	581 642	13 690	567 952	518 802
Total de l'actif immobilisé		944 816	256 978	687 838	630 137
Matières premières		39 490	1 779	37 711	29 704
En-cours de production		15 237	1 258	13 979	14 932
Produits Intermédiaires et finis		17 265	332	16 933	13 442
Stocks et en-cours	B4	71 992	3 369	68 623	58 078
Créances clients et comptes rattachés		91 901	47	91 854	66 621
Personnel		44	—	44	75
Impôts sur les bénéfices		144	—	144	3 543
Autres impôts et taxes		12 869	—	12 869	5 785
Autres créances		29 465	—	29 465	16 972
Valeurs réalisables	B5	134 423	47	134 376	92 996
Avances et acomptes versés		522	—	522	251
Valeurs mobilières de placement	B6	7 471	9	7 462	6 246
Disponibilités	B7	23 248	—	23 248	70 496
Valeurs disponibles		31 241	9	31 232	76 993
Charges constatées d'avance		3 354	—	3 354	2 099
Charges à répartir sur plusieurs exercices		453	—	453	386
Écarts de conversion actif		28 680	—	28 680	20 696
Comptes de régularisation	B8	32 487	—	32 487	23 181
Total actif		1 214 959	260 403	954 556	881 385

Bilan – Passif

en k€	Notes	2021	2020
Capital social		10 573	10 573
Primes d'émission		6 534	6 534
Réserve légale		1 089	1 089
Réserves réglementées		36 287	36 287
Autres réserves		36 396	36 396
Report à nouveau		532 942	388 151
Résultat de l'exercice		68 350	151 123
Subvention d'investissement		610	492
Provisions réglementées		28 425	29 647
Capitaux propres	B9	721 206	660 292
Avances conditionnées		—	—
Autres fonds propres		—	—
Provisions pour risques généraux		13 590	21 291
Provisions pour pertes de change		13 540	4 404
Provisions pour litiges		—	—
Provisions pour risques et charges	B10	27 130	25 695
Emprunts obligataires		—	—
Emprunts bancaires		38 459	62 434
Découverts bancaires courants		464	2 300
Concours bancaires courants		—	—
Emprunts et dettes financières diverses		105	80
Emprunts et dettes financières associées		45 651	31 110
Dettes financières	B5 & B11	84 679	95 924
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		67 895	55 022
Personnel		18 142	14 384
Organismes sociaux		8 825	8 687
Impôts sur les bénéfices		—	—
Taxe sur la valeur ajoutée		176	70
Autres impôts et taxes		3 502	2 562
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		—	—
Autres dettes		2 949	1 331
Dettes d'exploitation	B5	101 489	82 056
Produits constatés d'avance		351	195
Écarts de conversion passif		19 701	17 223
Comptes de régularisation	B12	20 052	17 418
Total passif		954 556	881 385

Compte de résultat

en k€	Notes	2021	2020	Variation
Ventes de marchandises		92 499	75 451	
Production vendue : biens et services		288 608	218 189	
Chiffre d'affaires net	R1	381 107	293 640	29,8%
Production stockée		2 248	4 268	
Production immobilisée		3 058	2 633	
Subventions d'exploitation		22	—	
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		9 466	8 651	
Autres produits d'exploitation		9 125	5 431	
Produits d'exploitation	R2	23 919	20 983	14,0%
Achats de marchandises		-60 601	-48 422	
Achats de matières premières et autres approvisionnements		-78 603	-66 291	
Variation des stocks d'approvisionnements		7 905	6 384	
Autres achats et charges externes		-101 628	-75 970	
Impôts, taxes et versements assimilés		-7 686	-7 396	
Salaires et traitements		-62 637	-59 030	
Charges sociales		-32 783	-29 133	
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations		-16 920	-16 851	
Dotations aux provisions sur actif circulant		-3 412	-4 036	
Dotations aux provisions pour risques et charges		-3 715	-1 948	
Autres charges d'exploitation		-7 784	-5 573	
Charges d'exploitation	R2	-367 864	-308 266	19,3%
Résultat d'exploitation		37 162	6 357	484,6%
Produits de participations		49 111	152 292	
Autres intérêts et produits assimilés		4 715	7 002	
Reprises sur provisions et transferts de charges		10 079	5 721	
Différences positives de change		6 025	18 167	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		—	—	
Produits financiers	R3	69 930	183 182	-61,8%
Dotations aux amortissements et aux provisions		-22 324	-10 203	
Intérêts et charges assimilées		-3 723	-7 693	
Différences négatives de change		-11 876	-20 279	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-10	-6	
Charges financières	R3	-37 933	-38 181	-0,6%
Résultat financier		31 997	145 001	-77,9%
Résultat courant avant impôts		69 159	151 358	-54,3%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		225	120	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		9 128	3 410	
Reprises sur provisions et transferts de charges		11 694	9 157	
Produits exceptionnels	R4	21 047	12 687	65,9%
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		-692	-307	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		-10 857	-4 955	
Dotations aux amortissements et provisions		-4 742	-10 883	
Charges exceptionnelles	R4	-16 291	-16 145	0,9%
Résultat exceptionnel		4 756	-3 458	-237,5%
Participation et intéressement des salariés		-3 977	-2 485	
Impôts sur les bénéfices	R5	-1 588	5 708	
Résultat net		68 350	151 123	-54,8%

Tableau de flux de trésorerie

en k€	2021	2020
Résultat net	68 350	151 123
Élimination des amortissements et provisions	22 692	24 530
Élimination des résultats de cessions	1 547	1 038
Autres produits et charges sans incidence de trésorerie	183	-350
Marge brute d'autofinancement	92 772	176 341
Incidence de la variation nette des stocks	-10 544	-9 966
Incidence de la variation nette des créances clients	-23 551	-10 023
Incidence de la variation nette des dettes fournisseurs	13 176	15 433
Incidence de la variation nette des autres créances et dettes	-3 973	91 583
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement	-24 892	87 027
Flux net de trésorerie généré par l'activité	67 880	263 368
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-10 160	-8 291
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-17 620	-8 643
Acquisitions d'immobilisations financières	-73 821	-14 386
Cessions d'immobilisations	19 666	117 687
Flux net affecté aux investissements	-81 935	86 367
Dividendes versés par la société mère	-6 332	—
Augmentations/réductions de capital	—	—
Prime de fusion	—	—
Autres augmentations liées à la fusion	—	—
Subventions d'investissements	150	—
Autres fonds propres	—	—
Émissions/remboursements nets d'emprunts	-23 945	-282 271
Flux net provenant du financement	-30 127	-282 271
Variation de trésorerie	-44 182	67 464

Contrôle de la variation de trésorerie

en k€	2021	2020
Valeurs mobilières de placement	1 226	-430
Disponibilités	-47 249	56 594
Total variation de trésorerie actif	-46 023	56 164
Découverts bancaires	1 841	11 300
Total variation de trésorerie passif	1 841	11 300
Variation de trésorerie	-44 182	67 464

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Évènements significatifs de l'exercice

Activité maintenue face à la crise Covid-19

La crise sanitaire n'a pas eu d'impacts très négatifs sur le secteur de la santé animale en 2021, et sur les activités de notre Groupe en particulier. Cependant, comme expliqué dans nos précédentes communications, nous avons mis en place un *corpus* de mesures et un pilotage au quotidien afin de prévenir et limiter les impacts potentiels. Par ailleurs, notre présence globale en termes de zones géographiques et d'espèces, notre portefeuille produits très diversifié, nos différents canaux de distribution, la très forte réactivité et capacité d'adaptation de nos équipes à travers notre modèle d'organisation, ainsi que la robustesse de notre situation financière constituent des atouts pour faire face aux conséquences de cette pandémie. Nous restons cependant vigilants à l'évolution de la situation dans les prochains mois et mobilisés pour y faire face.

Magny-en-Vexin : la production transférée à l'entreprise Friulchem

Nous avons cédé en date du 1^{er} juillet 2021 le site industriel de Magny-en-Vexin à Friulchem, notre partenaire CMO (*Contract manufacturing organization*) depuis plus de vingt ans. Suite à la baisse de la demande ces dernières années, du fait des réglementations visant à limiter l'utilisation des antibiotiques en élevage industriel, et donc pour le type de produits fabriqués à Magny-en-Vexin, cette option vise à préserver l'emploi, la compétitivité du site et des produits. Cette cession s'inscrit dans une vision long terme avec un accord de façonnage sur dix ans qui pourra être étendu.

Le prix de cession des immobilisations s'élève à 2,5 millions €. Nous avons également cédé les stocks de matières premières à la valeur dans les comptes à la date de la transaction pour 2,3 millions €.

Signature d'une nouvelle ligne de financement

Dans le cadre du suivi de l'échéance d'avril 2022 de notre crédit syndiqué de 420 millions €, notre équipe finance s'est mobilisée pour anticiper la mise en place d'une nouvelle ligne de financement. Signé en octobre 2021 avec la quasi-totalité de nos banques historiques, le nouveau contrat syndiqué nous offre une capacité de financement de 200 millions € avec un remboursement *in fine* dans cinq ans. La réduction de la facilité tient compte du plan de projection des *cash-flows* futurs opérationnels et du plan programmatique d'acquisitions.

Cependant, nous avons introduit dans ce nouveau contrat des clauses offrant, d'une part, la possibilité d'une échéance plus lointaine, avec une extension possible de deux ans, soit sept ans au total et d'autre part, la capacité d'accroître le financement de 150 millions € par une clause dite "d'accordéon" soit 350 millions € au total. Grâce à la pré-négociation de ces clauses, nous assurons au Groupe des conditions financières maîtrisées et un accompagnement adapté en fonction de l'évolution de ses besoins de développement. Enfin, ce contrat comporte également des clauses nouvelles RSE, prenant en compte ainsi certains de nos objectifs RSE. En outre, l'atteinte des objectifs sur trois indicateurs déjà suivis au sein du Groupe aura un impact sur le coût du financement à la hausse comme à la baisse (soit un bonus ou malus de la marge du coût de financement).

Prêt à notre filiale Chilienne

Un prêt complémentaire de 51 167 millions de pesos chilien a été accordé en fin d'année à notre filiale Virbac Chili, portant ainsi le montant à un total de 97 730 millions de pesos chilien soit 101 millions €. Ces fonds ont été utilisés pour financer la finalisation de l'acquisition de la filiale Centrovét au Chili désormais détenue à 100%.

Le site de Carros démarre sa transformation

Nous sommes en effet lauréat d'une subvention de 900 000 € dans le cadre du plan de relance "Territoire d'industrie" du gouvernement français. Cette subvention, à laquelle s'ajoute une autre subvention de 500 000 € de la région, doit soutenir nos investissements industriels visant à faire du site de Carros un centre d'excellence en biologie. Cela passe notamment par la construction d'une ligne de haute technologie pour le conditionnement aseptique des vaccins démarrée en 2021 et l'étude pour un projet majeur de construction d'un nouveau site de fabrication de principes actifs biologiques.

Virbac reprend des actifs d'Elanco

Préalablement au rachat de la division vétérinaire de Bayer Animal Health (Bayer AH) par Elanco, les autorités de la concurrence de la Commission européenne avaient imposé à cette dernière la cession, entre autres, de trois projets en développement chez Bayer AH pour lesquels Virbac s'est portée acquéreur et pour lesquels nous avons accepté de poursuivre le développement.

L'accord avec Elanco a été formalisé à travers plusieurs contrats signés au cours du premier trimestre 2021 et qui prévoient des compensations à la reprise par Virbac de ces projets de développement.

Les compensations sont de plusieurs natures :

- Elanco nous a cédé la propriété intellectuelle et tous les actifs détenus par Bayer AH inhérents à ces projets de développement ;
- Elanco nous a transféré le contrat de licence signé par Bayer AH avec le détenteur des droits sur la molécule utilisée dans les projets de développement. Par ailleurs Elanco s'est engagée à nous rembourser les deux prochaines échéances de paiement (*milestone*) prévues dans ce contrat ;
- Elanco s'est engagée à compenser nos coûts induits par les projets de développement poursuivis à hauteur de 7 millions €. Cette compensation a fait l'objet d'un premier paiement de 4 millions € en avril 2021, le solde

devant être réglé en avril 2022, sous réserve qu'à la date du paiement, nous ayons poursuivi le développement des trois projets ;

- enfin, Elanco nous a cédé l'ensemble des droits relatifs à deux produits (Clomicalm et Itrafungol) commercialisés dans le monde entier (principalement aux États-Unis et Canada), ainsi que les stocks de produits finis à la date de signature de l'accord, dont la valeur comptable chez Elanco était estimée à 1,3 million €. Ces produits ont généré chez Elanco un chiffre d'affaires d'environ 11 millions € en année pleine.

Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Conflit entre l'Ukraine et la Russie

Notre Groupe est très faiblement exposé en direct à cette situation de crise, nos ventes vers la Russie et l'Ukraine représentant moins de 0,5% de notre chiffre d'affaires total et nous avons en outre une couverture par la police d'assurance crédit. À noter que nous n'avons pas de filiale dans ces deux pays mais fonctionnons avec des distributeurs. Pour finir, nous avons constitué une équipe interne pour suivre la situation de près et les conséquences éventuelles pour notre Groupe.

Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan comptable général 2014 (PCG). La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que du règlement 2014-03 de l'Autorité des normes comptables (ANC) relatif à la réécriture du Plan comptable général 2014 applicable à la clôture de l'exercice, modifié par le règlement 2015-06 de l'ANC du 23 novembre 2015. Le règlement 2015-05 du 2 juillet 2015 qui vient compléter le règlement ANC 2014-03 a été appliqué à compter de l'exercice 2017. Le règlement 2018-01 de l'ANC relatif aux changements de méthodes, d'estimations et de corrections d'erreurs est applicable aux exercices ouverts le 9 octobre 2018.

Immobilisations incorporelles

Cette rubrique comprend les fonds de commerces, AMM, brevets, licences acquis par la société ainsi que les frais de dépôt de marques externes qui sont enregistrés et figurent à l'actif du bilan pour leur valeur d'origine tant que ces marques sont exploitées. Ces immobilisations sont valorisées au coût historique d'acquisition qui correspond au prix d'achat et aux frais accessoires ou au coût de production réel dans le cas des immobilisations produites en interne. Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition ou à la production des immobilisations ne sont pas capitalisés. Les brevets, licences et concessions sont amortis linéairement sur la durée de vie économique lorsque celle-ci peut être estimée. La perte éventuelle de valeur des actifs incorporels ne faisant pas l'objet d'amortissement est étudiée au moins une fois par an. Un test de dépréciation est effectué indépendamment de tout indice de perte de valeur. Il combine une approche par valeur de marché (estimation de la juste valeur) et une approche par flux de trésorerie futurs (estimation de la valeur d'utilité). Les flux de trésorerie sont calculés sur la base d'estimations à cinq ans. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est basé sur le coût moyen pondéré du capital du Groupe. Il s'agit d'un taux après impôt appliqué à des flux de trésorerie après impôt.

Pour l'exercice 2021, le taux d'actualisation utilisé pour la France s'élève à 8,1%.

Les autres immobilisations incorporelles incluent notamment les logiciels informatiques :

- les logiciels bureautiques standards sont amortis linéairement, dès leur inscription à l'actif, sur quatre ans, ce qui correspond à leur durée de vie économique ;
- les dépenses relatives aux projets informatiques, qui incluent en plus des coûts d'acquisition de licences d'importantes dépenses de consultants, sont portées à l'actif au fur et à mesure de leur engagement. Ces projets informatiques font l'objet d'un amortissement linéaire, démarrant à compter de la mise en exploitation du système d'information.

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges pour leur totalité.

Durée d'amortissement des immobilisations incorporelles

Marques	non amortissables
Brevets, licences et savoir-faire	entre 10 et 15 ans
AMM	entre 10 et 15 ans
Droits de distribution	durée du contrat
Programmes informatiques	4 ans
Programmes informatiques Movex	entre 7 et 14 ans
Autres immobilisations incorporelles	entre 4 et 10 ans

Immobilisations corporelles

Nous comptabilisons les immobilisations corporelles à leur valeur d'acquisition et elles comprennent les frais accessoires. Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition ou à la production des immobilisations ne sont pas capitalisés.

Nous procédons de la manière suivante :

- ventilation par composants des constructions (bâtiments et agencements) ;
- ventilation par composants du matériel industriel de valeur brute supérieure à 50 k€ ;
- définition des plans d'amortissements en fonction des durées d'utilité.

Les durées d'amortissement appliquées correspondent aux durées de vie économique, synthétisées dans le tableau ci-après.

Pour autant, nous continuons à utiliser les durées d'usage définies par l'administration fiscale et pratiquons, quand cela est possible, le mode d'amortissement dégressif. Les différences résultant de l'application de modes et durées d'amortissements fiscaux spécifiques, y compris l'amortissement dégressif, sont comptabilisées en amortissements dérogatoires.

Durée d'amortissement des immobilisations corporelles	
Bâtiments	entre 10 et 40 ans
Aménagements	entre 10 et 20 ans
Équipements	entre 5 et 20 ans
Autres immobilisations corporelles	entre 4 et 10 ans

Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation correspondent pour l'essentiel aux investissements en capital dans les filiales et sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires. Les frais accessoires d'acquisition comptabilisés en charges sur l'exercice sont retraités fiscalement et leur déduction est étalée sur cinq ans.

À la clôture de chaque exercice, une provision est éventuellement constituée pour tenir compte de la dépréciation de la valeur des titres d'une filiale. Pour ce faire, nous procédons à un test de dépréciation. La méthode retenue consiste à comparer la valeur brute des titres détenus dans nos comptes et la situation nette de nos filiales.

Si la valeur des titres est inférieure à la situation nette, aucune provision n'est comptabilisée. En revanche, si la situation nette est inférieure à la valeur des titres au bilan, deux cas de figures se présentent :

- pour les filiales sur lesquelles un test de dépréciation est réalisé, nous justifions le cas échéant la survaleur économique grâce au résultat de ce test ;
- pour les filiales où aucun test n'est réalisé, un business plan sur cinq ans est préparé pour justifier le cas échéant la non comptabilisation de la dépréciation. Ce business plan est monté de la même façon et avec les mêmes hypothèses que celles prises pour les tests de dépréciation.

Autres immobilisations financières

Nous comptabilisons les prêts aux filiales au coût historique. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur, du fait d'un événement intervenu après la comptabilisation initiale de l'actif.

Valeurs d'exploitation

Nous valorisons les stocks de matières premières au coût moyen pondéré, le coût d'acquisition comprenant tous les frais accessoires d'achat. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque les produits deviennent périmés ou inutilisables ou encore lorsqu'il existe une probabilité pour que ces produits ne soient pas utilisables avant leur date de péremption.

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés à leur coût réel de fabrication incluant les coûts directs et indirects de production. Une provision pour dépréciation des produits finis est pratiquée lorsque la valeur de réalisation ou les perspectives de vente de ces produits, appréciées en fonction du marché, apparaissent inférieures à la valeur brute de l'inventaire.

Un stock de pièces détachées est également valorisé à la clôture de l'exercice. Une dépréciation peut être constatée en fonction de l'ancienneté des pièces et des probabilités d'utilisation sur le matériel.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont le cas échéant dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles seraient susceptibles de donner lieu.

Les ventes sont comptabilisées au moment du transfert de propriété, qui se produit normalement au moment de la livraison du bien. Les créances clients cédées par l'intermédiaire du programme d'affacturage sont classées au bilan en moins des créances clients par la contrepartie d'un compte débiteurs divers dédié. Ce compte est soldé lors de l'encaissement du financement, déduction faite des frais et de la retenue de garantie classée en immobilisation financière. Lorsque les factures arrivent à échéance, les fonds sont remontés à la société d'affacturage via un compte bancaire spécifique. Les comptes clients et comptes clients d'affacturage sont alors soldés.

Valeurs mobilières de placement

Les Valeurs mobilières de placement (VMP) sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les plus-values latentes sur les titres du portefeuille ne sont pas comptabilisées dans le résultat comptable de l'exercice. Une provision pour dépréciation des titres est comptabilisée le cas échéant si leur valeur de réalisation devient inférieure à leur coût d'achat.

En matière d'OPCVM (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières), la valeur de réalisation correspond à la valeur de marché à la date de clôture. Les actions propres sont valorisées à leur coût d'acquisition. Pour les actions affectées à des plans d'attribution d'actions de performance, une provision est constituée sur la période d'acquisition des droits.

Disponibilités

Les liquidités en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change et les écarts de conversion sont compris dans le résultat de l'exercice.

Écarts de conversion

Les écarts de conversion résultent de la valorisation des dettes et créances en monnaies étrangères à la zone euro au cours de la date de clôture.

Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour perte de change lorsque le cours n'a pas été définitivement assuré par des opérations à terme ou par des couvertures de fait. Les gains latents ne concourent pas au résultat de l'exercice.

Instruments financiers dérivés

De par notre activité et notre présence internationale, nous sommes exposés à la variation des cours de change.

Des instruments de couverture sont négociés afin de couvrir les opérations comptabilisées au bilan ainsi que les transactions futures ayant un caractère hautement probable. Ces couvertures sont détenues uniquement dans le but de réduire l'exposition aux risques de taux et de change. Les gains et pertes latents sur les instruments financiers dérivés liés aux variations des cours de change sont comptabilisés au bilan en écart de conversion afin de respecter le principe de symétrie avec l'élément couvert. Les gains et pertes réalisés sur les instruments dérivés de couverture sont enregistrés en résultat dans la même rubrique que l'élément couvert.

Conformément à l'article 628-11 du règlement ANC 2015-05, les effets de la couverture sont classés en résultat d'exploitation s'agissant des flux opérationnels (compte 656100 pour les pertes de change, compte 756100 pour les gains de change) et en résultat financier s'agissant des flux financiers (compte 666100 pour les pertes de change, compte 766100 pour les gains de change). Les gains et pertes réalisés sur les instruments dérivés de couverture de transactions futures hautement probables sont reconnus en résultat uniquement lorsque l'élément couvert impacte lui-même le résultat. La prime d'une option est constitutive du coût de la couverture. Elle est constatée en résultat financier ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert uniquement à la fin de la couverture.

Le report-déport est constitutif du coût de la couverture, pour les transactions futures, il est comptabilisé de manière symétrique à l'élément couvert. Il n'y a pas d'étalement en compte de résultat si la couverture réduit le risque en quasi-totalité.

Provisions

Elles sont destinées à couvrir les charges et les litiges connus (risques de change, prestations de retraite complémentaire des dirigeants, indemnités de fin de carrière du personnel, litiges commerciaux) ainsi que des risques économiques généraux qui font l'objet d'une évaluation (risques produits, réglementaires et fiscaux, litiges potentiels).

Avantages du personnel**■ Régimes de retraite à cotisations définies**

Les avantages liés à des régimes à cotisations définies sont inscrits en charges lorsqu'ils sont encourus.

■ Régimes de retraite à prestations définies

Les engagements du Groupe résultant de régimes de retraite à prestations définies sont déterminés en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. L'évaluation de ces engagements a lieu à chaque date de clôture. Le modèle de calcul des engagements est basé sur un certain nombre d'hypothèses actuarielles. Le taux d'actualisation retenu est déterminé par référence au taux *iBoxx Corporate AA10Y+* de rendement des obligations privées de première qualité (entreprises notées "AA"). Les engagements du Groupe font l'objet d'une dette au bilan pour leur montant net du fonds qui a été constitué auprès d'un assureur. Les écarts actuariels sont constatés immédiatement en résultat.

Produits d'exploitation

Les ventes sont comptabilisées comme suit :

- les ventes de biens sont comptabilisées lors de la livraison des biens et du transfert du titre de propriété ;
- les transactions impliquant des prestations de services sont comptabilisées sur la période au cours de laquelle les services sont rendus.

Charges et produits financiers

Les produits financiers proviennent majoritairement des dividendes reçus des filiales et des revenus de placement de la trésorerie disponible. Les plus-values latentes sur placements monétaires en OPCVM ne sont pas comptabilisées dans le résultat comptable de l'exercice mais seulement lors de la cession des titres.

Une provision pour dépréciation des titres est éventuellement constatée lorsque la situation financière de la filiale le justifie (cf. note B3).

Impôt sur les sociétés

Virbac et toutes les filiales françaises (Virbac France, Alfamed, Interlab, Virbac Nutrition, Bio Vétro Test) relèvent, en matière d'impôt sur les sociétés, du régime d'intégration fiscale institué par l'article 68 de la loi du 30 décembre 1987. Chaque société constate en charge l'impôt afférent à ses propres résultats et conserve le droit d'utiliser dans le futur d'éventuels déficits.

Virbac, en tant que seule société redevable de l'impôt, comptabilise la dette ou la créance vis-à-vis du Trésor public pour l'ensemble du groupe fiscal.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

B1. Immobilisations incorporelles

en k€	2020	Augmentations	Diminutions	Reclassements	2021
Marques	5 445	—	-7	—	5 438
Brevets et licences	16 794	—	-3 000	—	13 794
Autorisations de mise sur le marché	28 409	—	-12	—	28 397
Noms de domaine	4	—	—	—	4
Droits de distribution	1 498	—	—	—	1 498
Fonds de commerce	837	—	—	—	837
Autres immobilisations incorporelles	40	—	—	—	40
Programmes informatiques	56 268	2 255	-873	1 900	59 550
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles et immobilisations en cours	7 097	7 904	—	-1 900	13 101
Valeur brute	116 392	10 159	-3 892	—	122 659
Amortissements	-85 401	-5 415	2 320	—	-88 496
Provisions	-2 152	-80	1 514	—	-718
Amortissements et provisions	-87 553	-5 495	3 834	—	-89 214
Valeur nette	28 839	4 664	-58	—	33 445

Les principaux brevets, licences et AMM sont les suivants (valeurs brutes) :

- brevet Alpha Laval pour 2 479 k€ ;
- brevet FeLV pour 2 628 k€ ;
- brevet Alizine pour 2 592 k€ ;
- brevet Antigenics pour 3 394 k€ ;
- AMM doxycycline 50% pour 690 k€ (valeur nette après dépréciation et amortissement : nulle) ;
- AMM Schering-Plough pour 18 334 k€ ;
- AMM Virbamec, Equimax, Eraquell pour 4 000 k€ ;
- AMM cyclosporine pour 1 500 k€ ;
- AMM Suramox, Stabox pour 463 k€ ;
- AMM cyclosporine chat pour 195 k€ ;
- AMM Halofuginone pour 1 000 k€ ;
- AMM Tramadol pour 453 k€ ;
- AMM Tilapia pour 451 k€ ;
- licence Repropharm pour 350 k€.

Suite à l'arrêt de la production du vaccin contre la leishmaniose, le brevet Oridan d'une valeur brute de 3 000 k€ a fait l'objet d'une mise au rebut sur l'exercice. Il était déprécié à 100% de sa valeur nette comptable soit 1 402 k€ à fin décembre 2020, une reprise de provision du même montant a été comptabilisée sur l'exercice.

Concernant les programmes informatiques, des évolutions ont été apportées à différents systèmes avec notamment la mise en service du SIRH (Système information ressource humaine) pour 930 k€, la *digital workplace* pour 339 k€, ainsi que l'évolution CRM (*Customer relationship management*) pour 293 k€.

Divers projets informatiques en cours ont été comptabilisés sur l'année dont le projet Odyssey pour 4 006 k€.

Les frais de personnel capitalisables sur les projets informatiques se sont élevés à 2 839 k€ sur l'exercice.

B2. Immobilisations corporelles

en k€	2020	Augmentations	Diminutions	Reclassements	2021
Terrains	1 683	—	-187	—	1 496
Constructions	111 635	6 298	-9 168	1 165	109 930
Matériels, outillages, équipements	110 753	4 350	-7 208	524	108 419
Autres immobilisations corporelles	5 783	433	-178	—	6 038
Immobilisations en cours	2 838	4 605	-23	-1 703	5 717
Immobilisations factures à recevoir	5 255	902	—	—	6 157
Avances et acomptes	1 712	1 032	—	14	2 758
Valeur brute	239 659	17 620	-16 764	—	240 515
Terrains	—	—	—	—	—
Constructions	-74 895	-4 811	7 467	—	-72 239
Matériels, outillages, équipements	-77 933	-5 918	6 592	—	-77 259
Autres immobilisations corporelles	-4 335	-392	151	—	-4 576
Immobilisations en cours	—	—	—	—	—
Immobilisations factures à recevoir	—	—	—	—	—
Avances et acomptes	—	—	—	—	—
Amortissements et provisions	-157 163	-11 121	14 210	—	-154 074
Terrains	1 683	—	-187	—	1 496
Constructions	36 740	1 487	-1 701	1 165	37 691
Matériels, outillages, équipements	32 820	-1 568	-616	524	31 160
Autres immobilisations corporelles	1 448	41	-27	—	1 462
Immobilisations en cours	2 838	4 605	-23	-1 703	5 717
Immobilisations factures à recevoir	5 255	902	—	—	6 157
Avances et acomptes	1 712	1 032	—	14	2 758
Valeur nette	82 496	6 499	-2 554	—	86 441

Des investissements ont été réalisés et mis en service au cours de l'exercice 2021 sur les différents sites, avec notamment des travaux de rénovation ou d'amélioration à :

- VB3 pour 350 k€ pour le système CVC (Climatisation ventilation chauffage) ;
- Bio4 pour 365 k€ pour le réseau EPC (Eaux potentiellement contaminées) ;
- VB1 pour 404 k€ pour la mise en conformité environnement hygiène sécurité du laboratoire.

Nous avons également réalisé des travaux de rénovation du rez de chaussé de VBD pour 424 k€.

Des investissements en cours à fin 2021 ont été réalisés :

- Nouvelle gamme de *petfood* pour 688 k€ ;
- ligne de vaccins VB8 pour 1 756 k€ (dont 1 073 k€ pour des avances et acomptes sur du matériel).

Des matériels ont été achetés ou mis en service, comme par exemple :

- une unité de production bactériologique pour une valeur de 161 k€ ;
- un suivi particulier en continu pour une valeur de 162 k€ ;
- un autoclave pour une valeur de 288 k€ ;
- un équipement intramammaires pour une valeur de 457 k€.

L'arrêt de la production du vaccin contre la leishmaniose en 2020, a entraîné une provision pour dépréciation des matériels qui ne sont plus utilisés à hauteur de leurs valeurs nettes comptables soit 2 378 k€. Une partie de ces matériels avait été mis hors exploitation sur les exercices antérieurs et était déjà dépréciée au 31 décembre 2020 pour une valeur de 2 598 k€.

Suite à un accord signé en mai 2021, nous avons cédé en date du 1^{er} juillet 2021 pour une valeur de 2 450 k€ le site industriel de Magny-en-Vexin à Friulchem, notre partenaire CMO depuis plus de vingt ans. La valeur brute des immobilisations cédées était de 15 789 k€ tandis que la valeur nette comptable s'élevait à 2 658 k€.

B3. Immobilisations financières

en k€	2020	Augmentations	Diminutions	Reclassements	2021
Participations	460 613	2 466	-5 652	—	457 427
Créances rattachées	—	2 574	—	—	2 574
Autres titres immobilisés	—	—	—	—	—
Prêts et autres immobilisations financières	64 674	68 781	-11 814	—	121 641
Valeur brute	525 287	73 821	-17 466	—	581 642
Dépréciation des immobilisations financières	-6 485	-12 878	5 673	—	-13 690
Provisions	-6 485	-12 878	5 673	—	-13 690
Valeur nette	518 802	60 943	-11 793	—	567 952

Mouvements des titres de participation

Sur l'exercice 2021, notre filiale Virbac Nouvelle-Zélande a procédé au rachat de ses propres actions pour un montant global de 5 052 k€. Notre filiale Virbac Thaïlande a réalisé une augmentation de capital pour la valeur de 2 466 k€.

Suite aux tests de dépréciation 2021, les titres des filiales Bio Vêto Test et Virbac Philippines dépréciés à 100% sur l'exercice précédent ont fait l'objet de reprise de provisions pour des valeurs respectives de 5 498 k€ et de 175 k€.

Notre filiale Interlab a quant à elle, fait l'objet d'une dépréciation de ses titres pour un montant de 12 878 k€. La dépréciation des titres de la société Alfamed effectuée fin 2019 pour un montant de 688 k€ n'a pas fait l'objet de variation sur l'exercice.

en k€	2021
Virbac Thaïlande	2 466
Augmentations de capital, acquisitions & créations	2 466

en k€	2021
Virbac Nouvelle-Zélande	5 052
Virbac HK Trading	600
Cessions, remboursements, liquidations	5 652

Autres immobilisations financières

L'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2021 a autorisé la société Virbac à procéder à des rachats de ses propres actions sur le fondement de l'article L225-209 du Code de commerce. Compte tenu des objectifs fixés lors du programme de rachat, les actions propres ont été classées en valeurs mobilières de placement.

Le poste "Prêts et autres immobilisations financières" comprend essentiellement les prêts aux filiales et sous-filiales, à savoir :

- Virbac Chili pour 100 867 k€ (soit 97 730 millions CLP) ;
- Virbac Vietnam pour 3 772 k€ (soit 2,8 millions US\$ et 1,3 millions €) ;
- Virbac Taiwan pour 14 879 k€ (soit 469 millions TWD).

Le prêt Virbac Chili a augmenté sur l'exercice pour une valeur de 51 167 millions de pesos chiliens.

Les prêts, effectués en devises locales, font l'objet de couvertures de change sur leur totalité à l'exception du prêt de Virbac Chili couvert partiellement pour un montant de 58 581 millions de pesos chiliens sur un montant total de 97 730 millions de pesos chiliens.

B4. Stocks et en-cours

en k€	2021 Brut	2020 Brut	Variation de stocks des matières premières et autres approvisionnements	Variation de stocks des en-cours et des produits finis
Matières premières et approvisionnements	39 490	31 585	-7 905	—
En-cours de production	15 236	16 213	—	-977
Produits finis	17 265	14 041	—	3 224
Stocks et en-cours	71 991	61 839	-7 905	2 247

Au 31 décembre 2021, les provisions pour dépréciation des stocks comptabilisées s'élèvent à :

- matières premières : 1 778 k€ ;
- en-cours de production : 1 258 k€ ;
- produits finis : 332 k€.

La société n'a pas constaté de dépréciation concernant le stock de pièces de rechange.

B5. Créances et dettes

en k€	2021 Montants bruts	à - d'un an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Créances rattachées à des participations	2 574	2 574	—	—
Prêts	119 892	373	18 651	100 868
Autres immobilisations financières	1 749	—	1 749	—
Actif immobilisé	124 215	2 947	20 400	100 868
Créances clients et comptes rattachés	91 902	91 902	—	—
Autres créances	42 522	42 522	—	—
Charges constatées d'avance	3 354	3 354	—	—
Actif circulant	137 778	137 778	—	—
Total des créances	261 993	140 725	20 400	100 868
Emprunts bancaires	38 458	23 458	15 000	—
Découverts bancaires	464	464	—	—
Concours bancaires courants	—	—	—	—
Emprunts et dettes financières divers	105	2	103	—
Dettes envers les filiales (comptes courants)	45 651	45 651	—	—
Dettes financières	84 678	69 575	15 103	—
Fournisseurs et comptes rattachés ¹	68 197	68 197	—	—
Dettes fiscales et sociales	30 646	30 646	—	—
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	—	—	—	—
Autres dettes	2 647	2 647	—	—
Produits constatés d'avance	351	351	—	—
Dettes d'exploitation	101 841	101 841	—	—
Total des dettes	186 519	171 416	15 103	—

¹dont effets à payer : néant

Le montant des créances cédées dans le cadre de contrat d'affacturage s'élève à 593 k€ au 31 décembre 2021, et le financement en cours à 586 k€.

Une provision pour dépréciation des créances clients a été comptabilisée en décembre 2021 pour un montant de 47 k€, celle de décembre 2020 s'élevait à 342 k€. Nous n'avons pas comptabilisé de créance irrécouvrable en charge sur l'exercice.

B6. Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2021, les valeurs mobilières de placement comprennent des Sicav pour 4 344 k€, les actions propres des plans de performance 2018 et 2021 pour un montant de 1 873 k€, ainsi que celles du contrat de liquidité pour 1 254 k€.

en k€	2020	Augmentations	Diminutions	Reclassements	2021
Sicav	2 953	1 391	—	—	4 344
Actions propres (contrat de liquidité)	1 401	—	-147	—	1 254
Plans d'actions de performance	1 893	1 771	-1 791	—	1 873
Actions propres en attente (plans annulés)	—	—	—	—	—
Valeurs mobilières de placements	6 247	3 162	-1 938	—	7 471

À la clôture de l'exercice 2021, les Sicav font apparaître une moins-value latente non significative (9 k€). Quant aux actions propres du contrat de liquidité, elles réalisent une plus-value latente de 128 k€.

Les actions du plan de performance 2019 (3 800 actions) et 50% des actions du plan de performance 2018 (7 025 actions) ont été acquises sur l'exercice par les bénéficiaires.

Le coût probable résultant de l'attribution des actions de performance est pris en compte de manière étalée sur la durée d'acquisition des droits, sous forme de provision (cf. note B10).

B7. Disponibilités

Au 31 décembre 2021, les disponibilités correspondent à des soldes créditeurs de banques pour une valeur de 8 376 k€, à des instruments financiers pour la somme de -2 128 k€ suite aux revalorisations des créances et des dettes au cours de couverture à la fin de l'exercice ainsi qu'à des comptes de dépôt à terme pour une valeur de 17 000 k€.

Les dépôts à terme dont l'échéance est essentiellement de trois mois ou moins au moment de l'achat sont détenus par des institutions financières de premier ordre. Ils présentent les caractéristiques suivantes, ils sont renouvelables par tacite reconduction et le remboursement avant l'échéance est possible.

B8. Comptes de régularisation actif

Charges constatées d'avance

Elles sont principalement composées de charges externes diverses et d'achats stockables relatifs à l'exercice 2022.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les charges à répartir sont constituées de frais d'émission d'emprunts étalés sur la durée de remboursement des emprunts.

Écarts de conversion

Ils correspondent à des pertes de change latentes pour 28 680 k€ compensées pour la partie couverte par des gains latents réalisés sur les instruments dérivés financiers permettant de respecter le principe de symétrie et comptabilisés au passif (rubrique : Compte de régularisation) pour la somme de 16 904 k€ dans le compte 478700. Une provision à hauteur du risque financier non couvert a été comptabilisée pour une valeur de 9 437 k€ au 31 décembre 2021. Elle est essentiellement liée à un prêt en devises fait à une filiale. Le poste "Autres couvertures naturelles" comprend un prêt en dollars américains accordé à la filiale américaine couvert naturellement par un tirage bancaire dans la même devise et aux mêmes échéances de remboursement.

en k€	Créances et dettes commerciales	Créances et dettes financières	Instruments dérivés actifs	Total
Écarts de conversion actif	302	25 995	2 383	28 680
Différences d'évaluation instruments de trésorerie	—	-16 904	—	-16 904
Autres couvertures (naturelles)	—	-362	—	-362
Provision pour pertes de change	302	9 134	—	9 436

B9. Capitaux propres

Capital social

Le capital social d'un montant de 10 572 500 € est composé au 31 décembre 2021 de 8 458 000 actions d'un montant nominal de 1,25 €.

Variation des capitaux propres

Au 31 décembre 2021, nous possédons 10 457 actions propres acquises sur le marché pour un montant global de 3 127 k€ hors frais, soit un coût moyen de 299,04 € par titre. Au cours de l'exercice, nous avons acquis 44 912 et cédé 47 934 actions propres au titre du contrat d'animation. L'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2021 a décidé de verser un dividende de 6 344 k€. Les actions propres ne donnant pas droit à l'attribution de dividendes, le montant afférent à ces actions a été imputé au report à nouveau pour 12 k€.

	Avant affectation du résultat	Affectation du résultat 2020	Après affectation du résultat	Augmentations	Diminutions	2021
Nombre d'actions au 31 décembre	8 458 000	—	8 458 000	—	—	8 458 000
Nombre d'actions donnant droit à dividendes	8 458 000	—	8 458 000	—	—	8 458 000

en k€	Avant affectation du résultat	Affectation du résultat 2020	Après affectation du résultat	Augmentations	Diminutions	2021
Capital social	10 573	—	10 573	—	—	10 573
Primes d'émission, de fusion	6 534	—	6 534	—	—	6 534
Résultat de l'exercice	151 123	-151 123	—	68 350	—	68 350
Réserve légale	1 089	—	1 089	—	—	1 089
Réserves réglementées	36 287	—	36 287	—	—	36 287
Autres réserves	36 396	—	36 396	—	—	36 396
Report à nouveau	388 152	144 790	532 942	—	—	532 942
Distribution de dividendes	—	6 333	6 333	—	-6 333	—
Subventions d'investissement	491	—	491	150	-32	609
Provisions réglementées	29 647	—	29 647	2 980	-4 202	28 425
Capitaux propres	660 292	—	660 292	71 480	-10 567	721 205

Provisions réglementées

Ce poste comprend uniquement des amortissements dérogatoires résultant des durées et modes d'amortissements fiscaux différents.

B10. Provisions

Les mouvements enregistrés sur ces postes sont les suivants :

en k€	2020	Dotations	Reprises montants utilisés	Reprises montants non utilisés	2021
Provisions d'indemnités de fin de carrière	9 048	—	-107	—	8 941
Provisions pour prestations de retraite complémentaire	1 519	—	-1 519	—	—
Provisions pour pertes de change	4 404	9 437	-4 404	—	9 437
Provision plans de performance	2 782	3 121	-2 782	—	3 121
Autres provisions pour risques et charges	7 942	2 277	-4 588	—	5 631
Provisions pour risques et charges	25 695	14 835	-13 400	—	27 130
Dépréciations des immobilisations	11 235	12 958	-7 407	—	16 786
Dépréciations des actifs circulants	4 105	3 412	-4 101	—	3 416
Provisions pour dépréciations	15 340	16 370	-11 508	—	20 202
Provisions	41 035	31 205	-24 908	—	47 332

Nous avons comptabilisé sur l'exercice, une reprise de provision pour indemnités de fin de carrière prévues par la loi et la convention collective à hauteur de 106 k€ sur l'exercice.

Le calcul de l'engagement tient compte des rémunérations, de l'ancienneté des salariés ainsi que des critères suivants :

- acquisition des droits :
 - cadres et assimilés : 12/100 par année d'ancienneté ;
 - non cadres : 12/100 par année d'ancienneté ;
- taux d'actualisation : 0,9% ;
- taux de charges sociales : 47,0% ;
- taux de rotation du personnel : déterminé en fonction de la catégorie, de l'âge du salarié et de son ancienneté ;
- espérance de vie : déterminée en fonction de la table de mortalité de l'Insee TD-TV 15-17.

Autres paramètres :

	Cadres	Non-cadres
Âge de départ à la retraite	65 ans	62 ans
Taux de revalorisation des salaires	2%	2%

L'engagement est calculé suivant une méthode actuarielle rétrospective. Il tient compte des modifications apportées par la loi de finance de la sécurité sociale 2007, à savoir de l'impact en termes de charges sociales que générera le départ à la retraite des salariés de moins de 65 ans. Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat. Le montant des charges lié aux régimes de retraite à cotisations définies comptabilisé dans l'exercice s'élève à 5 553 k€ sur 2021.

Nous avons comptabilisé, d'autre part à fin décembre 2020, une provision pour prestations de retraite complémentaire des membres du directoire au titre d'un régime à prestations définies mis en place en 2003 pour un montant de 1 519 k€ dont 294 k€ de contribution sociale. Sur l'exercice 2021, une reprise de provision globale a été réalisée suite à un dernier versement de 1 545 k€ dont 295 k€ de contribution sociale dans le cadre du préfinancement du régime. Ces montants étaient gérés par une compagnie d'assurance et faisaient l'objet de placements sans risque, le contrat a pris fin cette année.

Nous provisionnons également, de manière étalée, le coût probable résultant de l'attribution d'actions de performance à certains salariés et dirigeants. Cette année, le plan de performance 2018 (50%) et 2019 (100%) ont été acquis par les bénéficiaires pour une valeur globale de 1 783 k€ dont 465 k€ de contribution patronale. Une quote-part a été refacturée aux filiales bénéficiaires pour un montant de 216 k€. Des reprises de provisions ont été constatées sur l'exercice concernant ces plans pour un montant global de 2 554 k€ dont 506 k€ de contribution patronale. Le solde du plan de performance 2018 a fait l'objet d'une provision sur l'exercice pour un montant de 2 224 k€ dont 430 k€ de contribution patronale. Nous avons constitué un nouveau plan sur 2021, la provision s'est élevée à 896 k€ dont 117 k€ de contribution patronale sur l'année. La période d'attribution des droits est fixée au 31 décembre 2023. Le plan 2020 a été annulé sur l'exercice, suite au départ à la retraite de son bénéficiaire. Lorsque les actions des plans de performance ont déjà été acquises sur le marché, la provision est basée sur la valeur d'acquisition des titres au bilan, dans le cas contraire, nous retenons le cours de l'action à la clôture de l'exercice.

Plans d'actions de performance	2018	2019	2021
Nombre d'actions prévues à la distribution	15 000	4 000	6 225
Nombre d'actions attribuées pendant l'exercice	—	—	6 225
Nombre d'actions attribuées pendant l'exercice précédent	—	—	—
Nombre d'actions attribuées cumulées depuis la date d'attribution du plan	15 000	4 000	6 225
Nombre de droits d'actions radiés ou en attente de radiation depuis la création du plan	950	200	—
Nombre d'actions acquises par les bénéficiaires cumulées depuis la date d'attribution du plan	7 025	3 800	—

Concernant les autres provisions pour risques et charges au 31 décembre 2021, nous constatons dans les comptes une provision pour litiges prud'homaux qui s'élève à 487 k€, une provision pour litige suite au remboursement du contrat *Schuldschein* pour 150 k€, une provision pour des risques généraux de 3 216 k€ en partie liée à des litiges fiscaux (une dotation complémentaire de 397 k€ a été comptabilisée en charge sur l'exercice) ainsi qu'une provision de 1 214 k€ liée au transfert de l'activité de production d'intrammamaires du site de Carros, en effet, nous avons décidé de fermer progressivement cet atelier et d'externaliser la production. Les coûts liés à ce transfert de production ont fait l'objet d'une provision sur l'exercice 2018 et ont donné lieu en 2019, 2020 et 2021 à des reprises partielles de cette provision pour des montants respectifs de 1 207 k€, 781 k€ et 698 k€. Une provision pour litige qui nous opposait à un de nos principaux concurrents pour 2 000 k€ a été reprise sur l'exercice.

Suite aux tests de dépréciation réalisés fin 2021 sur les immobilisations financières, nous avons constaté cette année une provision pour dépréciation des titres d'Interlab pour une valeur de 12 878 k€, des reprises de provisions sur les titres de Virbac Philippines pour 175 k€ ainsi que sur ceux de Bio Vétro Test pour 5 498 k€.

La provision pour dépréciation des immobilisations corporelles concerne du matériel mis hors exploitation ou non utilisé. Cette provision s'élève à 2 378 k€ fin 2021 suite à l'arrêt de la production du vaccin contre la leishmaniose (cf. note B2), qui avait entraîné également la dépréciation d'une licence pour sa valeur nette comptable soit 1 402 k€. La totalité de la provision a été reprise sur 2021 suite à la mise au rebut de cette immobilisation incorporelle. Les actifs circulants dépréciés correspondent aux stocks et en-cours pour la somme de 3 368 k€ et aux comptes clients pour 47 k€.

B11. Dettes financières

Dans le cadre du suivi de notre politique de financement, nous avons procédé au refinancement de notre ligne de crédit *revolving* de 420 millions € arrivant à échéance en avril 2022. Nous avons signé ce nouveau contrat syndiqué en octobre 2021, pour un montant ferme de 200 millions € et un remboursement *in fine* dans 5 ans, avec la quasi-totalité de nos banques historiques. La réduction de la facilité reflète nos perspectives de *cash-flow* opérationnels et notre plan d'acquisitions. Nous avons cependant assorti ce contrat de clauses nous permettant, d'une part, d'allonger la maturité de notre dette jusqu'en octobre 2028 grâce à deux options d'extension d'une année chacune, d'autre part, d'accroître le financement de 150 millions €, grâce à une clause dite "d'accordéon", pouvant monter l'engagement total à 350 millions €. Par ailleurs, cette nouvelle ligne de financement comporte des engagements en lien avec notre politique RSE, reflétant ainsi notre engagement depuis plusieurs années pour préserver l'environnement et respecter l'éthique animale. La négociation de ces clauses nous assure d'accéder à des conditions financières maîtrisées et d'accompagner nos besoins en fonction de notre évolution. La marge applicable du crédit est ajustable en fonction du ratio financier annuel et, dans une moindre mesure, aux résultats annuels de trois indicateurs de performance RSE déjà suivis au sein de notre politique RSE.

Ainsi, afin d'assurer notre liquidité, nous disposons :

- de ce crédit syndiqué de 200 millions €, dont nous avons exposé ci-dessus les caractéristiques ;
- des contrats désintermédiés (*Schuldschein*) en euros et en dollars pour un total de 22,1 millions €, composés de trois tranches, de maturités avril 2022 et avril 2025, à taux fixe ;
- des contrats de financement avec Bpifrance, pour 15,7 millions €, amortissables et de maturité novembre 2023 et septembre 2024.

Au 31 décembre 2021, la position de nos financements est la suivante :

- les contrats désintermédiés s'élèvent à 15 millions € et 8 millions US\$;
- les financements Bpifrance se montent à 15,7 millions € ;
- la ligne de crédit du contrat syndiqué n'est pas mobilisée.

Ces financements sont assortis d'une clause de respect d'un *covenant* financier qui nous impose de respecter le ratio financier annuel calculé sur la base des comptes consolidés annuels et correspondant à l'endettement net consolidé¹ sur l'*Ebitda* consolidé².

Au 31 décembre 2021, nous respectons les clauses de ratio financier puisque celui-ci s'établit à -0,36, le situant ainsi sous la limite du *covenant* financier contractuel qui s'élève à 3,75.

¹ pour le calcul du *covenant*, l'endettement net consolidé désigne la somme des autres passifs financiers courants et non courants, soit les postes comptables suivants : emprunts, concours bancaires, intérêts courus non échus passifs, dettes relatives aux contrats de location-financement, participation, instruments dérivés de taux et de

change, et autres ; diminuée du montant des postes suivants : trésorerie et équivalents de trésorerie, comptes de dépôts à terme, et des instruments dérivés de change et de taux actifs tels qu'ils apparaissent dans les comptes consolidés annuels.

²l'*Ebitda* consolidé désigne sur la base des comptes consolidés annuels, le résultat d'exploitation de l'exercice comptable considéré au sens des principes comptables applicables aux comptes consolidés, majoré des dotations aux amortissements et provisions nettes de reprises et les dividendes reçus de filiales non consolidées.

Nos capacités de financement sont suffisantes pour permettre le financement de nos besoins en trésorerie.

B12. Comptes de régularisation passif

Produits constatés d'avance

Nous avons comptabilisé au 31 décembre 2021, un produit constaté d'avance pour un montant de 351 k€ correspondant à du chiffre d'affaires 2022.

Écarts de conversion

Ils correspondent aux gains de change latents suite à la revalorisation des créances et dettes en devises au cours de clôture et des produits dérivés pour 19 701 k€.

Ces gains sont compensés par des pertes latentes pour la valeur de 2 383 k€ réalisées sur les instruments dérivés financiers afin de respecter le principe de symétrie et comptabilisés à l'actif (rubrique : Comptes de régularisation) dans le compte 478600.

en k€	Créances et dettes commerciales	Créances et dettes financières	Instruments dérivés passifs	Total
Écarts de conversion passif	428	2 369	16 904	19 701
Différences d'évaluation instruments de trésorerie	-140	-2 243		-2 383
Produits de change latents	288	126		414

R1. Chiffre d'affaires

Répartition du chiffre d'affaires France/export

en k€	2021	2020
France	76 461	65 334
Export	304 646	228 306
Chiffre d'affaires	381 107	293 640

Répartition du chiffre d'affaires par nature

en k€	2021	2020
Ventes de produits finis et de marchandises	364 792	280 006
Prestations de services	16 315	13 634
Chiffre d'affaires	381 107	293 640

R2. Charges et produits d'exploitation

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges de l'exercice. Le montant des charges externes de recherche et développement s'élève à 15 881 k€ au 31 décembre 2021.

Différences de change

Conformément au règlement de l'ANC 2015-05, mis en place sur l'exercice 2017, les effets de la couverture ont été classés en résultat d'exploitation s'agissant des flux opérationnels et en résultat financier s'agissant des flux financiers. L'impact du solde des différences de change reclassé en exploitation sur l'exercice 2021 s'élève à 1 601 k€ (charge) soit :

- gains de change pour une valeur de 3 572 k€ comptabilisés dans les comptes 756 ;
- pertes de change pour une valeur de 5 173 k€ comptabilisées dans les comptes 656.

R3. Charges et produits financiers

Le résultat financier à fin décembre 2021 s'élève à 32 millions € soit une baisse de 113 millions € par rapport à l'année 2020. Cette variation s'explique essentiellement par une diminution de 103 millions € des dividendes perçus. L'exercice 2021 a également été impacté par une charge nette globale de 10,9 millions € concernant les opérations de change et par une charge nette de 7,2 millions € sur les provisions pour dépréciation des titres de participations. La baisse des charges d'intérêts sur emprunts d'un montant de 3,4 millions € est fortement liée à la diminution de notre endettement en juillet 2021.

Charges financières

en k€	2021	2020
Provisions pour pertes de change	-9 437	-4 404
Provisions pour dépréciations des titres	-12 878	-5 799
Provisions dépréciations des valeurs mobilières de placements	-9	—
Provisions pour dépréciations des comptes courants	—	—
Dotations aux amortissements et provisions	-22 324	-10 203
Intérêts, emprunts et lignes de crédit	-3 664	-7 039
Autres charges financières	-69	-660
Différences négatives de change	-11 876	-20 279
Intérêts et charges assimilées	-15 609	-27 978
Charges financières	-37 933	-38 181

Produits financiers

en k€	2021	2020
Produits de participations	49 111	152 292
Reprises de provisions	10 079	5 721
Différences positives de change	6 025	18 168
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	—	—
Revenus de créances diverses	4 715	7 001
Produits financiers	69 930	183 182

R4. Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel 2021 s'élève à 4,8 millions €, soit une hausse du résultat de 8,2 millions € par rapport à l'exercice 2020.

La diminution de la dotation aux amortissements dérogatoires a généré un produit net de 1,2 millions € par rapport à l'année 2020. Des reprises de provisions ont également été comptabilisées sur l'exercice comme celle concernant un litige pour un montant de 1,95 millions € suite à un dénouement en notre faveur et celle concernant les indemnités pour fin de carrière pour 106 k€ alors que sur l'exercice 2020 une dotation aux provisions de 1,8 millions € avait été comptabilisée.

La cession de notre site industriel de Magny-en-Vexin n'a que très peu impacté notre résultat exceptionnel soit -0,2 millions €, le prix de cession des immobilisations s'élevant à 2,4 millions € pour une valeur nette comptable de 2,6 millions €. À noter que les stocks du site ont été également cédés pour une valeur nette comptable sans impact sur le résultat exceptionnel.

Une de nos filiales a également procédé au rachat de ses propres actions pour un montant de 4,8 millions €, la valeur nette comptable de ces titres de participation s'élevait à 5 millions €.

Charges exceptionnelles

en k€	2021	2020
Valeurs nettes des immobilisations cédées	-10 857	-4 955
Pénalités fiscales	—	-1
Autres charges exceptionnelles	-692	-306
Dotations aux provisions réglementées	-2 980	-3 162
Dotations aux provisions pour risques et charges	-1 682	-3 122
Dotations aux autres provisions	-80	-4 599
Charges exceptionnelles	-16 291	-16 145

Produits exceptionnels

en k€	2021	2020
Produits de cessions des immobilisations	7 852	2 479
Reprises de provisions réglementées	4 202	5 994
Reprises de provisions pour risques et charges	4 658	2 079
Reprises de provisions pour dépréciations exceptionnelles	1 734	592
Transferts de charges exceptionnelles	1 100	491
Produits divers	1 501	1 052
Produits exceptionnels	21 047	12 687

R5. Impôt sur les sociétés

Au 31 décembre 2021, l'économie d'impôt réalisée par Virbac à raison des pertes fiscales des filiales intégrées et susceptibles de se retourner dans le futur si les filiales redevenaient bénéficiaires, s'élève à 39 k€. Il a été comptabilisé au 31 décembre 2021 un crédit d'impôt recherche d'un montant de 7 569 k€ et un crédit d'impôt mécénat d'un montant de 15 k€. Si Virbac avait été imposée séparément, elle aurait comptabilisé uniquement une charge d'impôt de 3 942 k€ et un produit d'impôt correspondant aux crédits d'impôts de 7 584 k€ au total. Avec l'intégration fiscale, Virbac a constaté cette année une charge d'impôt égale à 4 646 k€.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La loi de finance 2019 a prévu une diminution progressive de l'impôt sur les sociétés pour le ramener à 25,83% contribution additionnelle incluse en 2022. L'impact pour Virbac sera répercuté en 2022 avec un taux réduit à 25,83% contre 28% sur 2021.

Compte tenu de cette réduction et des perspectives d'utilisation, les allègements et les accroissements d'impôts sont calculés au taux de 25,83% pour 2022 et au delà.

en k€	2021		2020
Taux d'imposition	25,83%	28,00%	25,83%
Amortissements dérogatoires	7 342	970	6 763
Pertes de change latentes	—	—	—
Accroissements liés au décalage dans le temps	7 342		7 733
Contribution de solidarité	120	120	—
Plus-values latentes sur placements de trésorerie	—	—	—
Profits de change latents	118	295	—
Engagements de retraite	2 310	425	2 337
Crédit d'impôt mécénat	45	60	—
Autres provisions	440	233	17
Total des allègements par taux d'imposition	3 033	1 133	2 354
Total des allègements liés au décalage dans le temps			
Déficits reportables fiscalement	-5 220	—	-9 086
Éléments à imputer sur l'impôt	-5 220		-9 086

Évaluations fiscales dérogatoires et résultat

Taux d'imposition 32,02%

en k€	Brut	2020 Impôts	Net
Résultat de l'exercice	145 415	5 708	151 123
Amortissements dérogatoires	-2 832	907	-1 925
Autres provisions réglementées	—	—	—
Évaluations dérogatoires (dotations-reprises)	-2 832	907	-1 925
Résultat hors évaluations dérogatoires	142 583	6 615	149 198

Taux d'imposition 28,41%

en k€	Brut	2021 Impôts	Net
Résultat de l'exercice	69 938	-1 588	68 350
Amortissements dérogatoires	-1 222	347	-875
Autres provisions réglementées	—	—	—
Évaluations dérogatoires (dotations-reprises)	-1 222	347	-875
Résultat hors évaluations dérogatoires	68 716	-1 241	67 475

Répartition de l'impôt sur les bénéfices 2021

en k€	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	65 182	-5 519	59 663
Résultat exceptionnel	4 756	-3 653	1 103
Divers crédits d'impôts	—	7 584	7 584
Résultat net comptable	69 938	-1 588	68 350

A1. Opérations de crédit-bail et de location-financement**Contrats de location-financement**

Virbac a conclu des contrats de location-financement sur du petit matériel informatique. L'engagement en capital s'élève au 31 décembre 2021 à 912 k€.

A2. Engagements hors bilan

en k€	2021	2020
Avals, cautions, lettres de confort et garanties	40 237	38 339
- dont donnés à des sociétés liées	40 237	38 339
Engagements donnés	40 237	38 339
Contrats de change à terme de devises	156 246	58 761
Options de change de gré à gré	45 324	35 683
Swap de taux	41 939	81 900
Options de taux d'intérêt	—	47 000
Swap de devises croisées	7 833	44 423
Engagements réciproques	251 342	267 767
Crédit-bail immobilier	—	—
Location-financement	912	1 672
Autres engagements	912	1 672

Passifs éventuels

Nous sommes parfois impliqués dans des contentieux, ou d'autres procédures légales, généralement liés à des litiges relatifs aux droits de propriété intellectuelle, des litiges en matière de droit de la concurrence et en matière fiscale. Une provision pour risque est comptabilisée le cas échéant. Aucune provision n'est constituée lorsque la société considère que le passif est éventuel.

C'est le cas en particulier d'une demande faite fin 2016 par un concurrent du Groupe en réparation d'un préjudice allégué résultant d'une atteinte à la renommée d'une de ses marques et d'une contrefaçon de cette marque. Dans ce cas, nous considérons la demande à la fois infondée sur le plan juridique et disproportionnée quant au montant réclamé en réparation du préjudice. Il s'agit donc, d'un passif éventuel dont la probabilité d'une sortie de ressources significative est faible. Il en est de même en matière de litige fiscal. Lorsque nous estimons injustifiée une proposition de redressement et que nous considérons que nos arguments sont suffisamment solides, nous traitons chacun de ces cas comme un passif éventuel.

A3. Exposition aux risques de marché et instruments financiers dérivés

La société détient des instruments financiers dérivés uniquement dans le but de réduire son exposition aux risques de taux et de change sur ses éléments de bilan et ses engagements fermes ou hautement probables.

Risque de crédit

Les états suivants présentent la ventilation des créances clients avec les tiers (hors factures et avoirs à établir) ainsi que les échéances concernant les prêts Groupe au 31 décembre 2021 :

en k€	Créances à échoir	Créances en souffrance depuis				Dont dépréciées	Total
		< 30 jours	< 60 jours	< 90 jours	> 90 jours		
Créances clients tiers	7 402	376	-48	5	44	47	7 779

en k€	2022	Créances à échoir en				Au delà de 5 ans	Total
		2023	2024	2025	2026		
Prêts Groupe	373	—	—	—	18 651	100 868	119 892

Au 31 décembre 2021, notre exposition maximale au risque de crédit correspond au poste créances clients pour 91 854 k€ et au poste prêts Groupe pour 119 892 k€ dans les comptes. Nous avons tenu compte du fait que le remboursement d'une partie de ces prêts contractuellement prévu en 2022, pour un montant de 46 218 K€, a été reporté au delà de cinq ans. Concernant les deux nouveaux prêts conclus en 2021 d'un montant total de 54 650 K€, nous avons considéré, malgré l'absence de toute échéance contractuelle, que leur remboursement ne se ferait pas avant dix ans compte tenu de la nature de leur octroi. Le risque des créances clients sur les sociétés du Groupe, soit 82 289 k€, est peu significatif dans la mesure où nous faisons en sorte d'assurer à nos filiales la structure financière qui leur permet d'honorer leurs dettes. Concernant les créances avec les tiers, nous considérons que nous ne sommes pas exposés à un risque de crédit significatif compte tenu de la mise en place d'un programme d'assurance de crédit clients pour prévenir le risque et la veille régulière de notation des contreparties. Ce programme concerne

une grande partie du portefeuille export. À ce programme s'ajoute un suivi régulier des échus qui répond à la prévention du risque car il maximise la capacité à recouvrer les montants dûs. Ce suivi des créances échues permet de limiter le montant des créances douteuses.

Nous avons mis en place depuis 2016 un contrat d'affacturage qui consiste à céder mensuellement des créances clients. Au 31 décembre 2021, le montant des créances cédées s'élève à 593 k€ (classé en moins des créances clients) et le financement en cours à 586 k€.

Facteurs de risque

Le risque de crédit peut se matérialiser lorsque nous accordons un crédit au travers de délais de paiement à des clients. Le risque d'insolvabilité, voire de défaillance de certains d'entre eux peut entraîner un non-remboursement et ainsi impacter négativement notre compte de résultat et notre situation nette de trésorerie.

Dispositifs de gestion du risque

Nous limitons les conséquences négatives de ce type de risque grâce à une très grande fragmentation et dispersion de nos clients et ce, sur l'ensemble des pays où nous opérons. Notre département Trésorerie préconise en fonction de la réglementation en vigueur, des usages, du *rating*, des limites imposées par l'assurance-crédit, les délais de règlement maximum et fixe les limites de crédit aux clients à appliquer par entités opérationnelles. Notre direction Trésorerie et Financement gère et pilote ces aspects de crédit au niveau des entités françaises dont elle a la responsabilité directe et préconise les mêmes pratiques via des *guidelines* et *best practices* au niveau du Groupe. De plus, il existe un contrat cadre Groupe d'assurance-crédit dont bénéficie ou peut bénéficier toute filiale pour laquelle ce type de risque a été identifié.

Risque de contrepartie

Facteurs de risque

Nous sommes exposés à un risque de contrepartie dans le cadre des contrats et instruments financiers que nous souscrivons, dans le cas éventuel où le débiteur se refuserait à honorer tout ou partie de son engagement ou serait *in fine* dans l'impossibilité de le faire.

Dispositifs de gestion du risque

Nous apportons une attention particulière au choix des établissements bancaires que nous utilisons, et ceci de façon encore plus critique lorsqu'il s'agit de gérer les placements de la trésorerie disponible.

Nous considérons néanmoins avoir une exposition limitée au risque de contrepartie compte tenu de la qualité de nos principales contreparties. En effet, les placements ne se font qu'auprès d'établissements bancaires de premier ordre.

Risque de liquidité

Facteurs de risque

La liquidité se définit comme notre capacité à faire face à nos échéances financières dans le cadre de notre activité courante et à trouver de nouvelles sources de financement en cas de besoin, et ce, de manière à assurer continuellement l'équilibre entre nos dépenses et nos recettes. Dans le cadre de notre exploitation, de notre programme d'investissements récurrents et de notre politique active de croissance externe, nous sommes ainsi exposés au risque d'insuffisance de liquidités pour financer notre croissance et notre développement.

Dispositifs de gestion du risque

Notre politique de centralisation des excédents de trésorerie et des besoins de financement de l'ensemble des zones permet d'affiner nos positions et d'optimiser la gestion des placements ou des financements, garantissant ainsi notre capacité à faire face à nos engagements financiers et à maintenir un niveau de disponibilité optimal et compatible avec notre taille et nos besoins.

Dans le cadre de notre revue spécifique du risque de liquidité, nous effectuons régulièrement une revue détaillée de nos encours nous assurant ainsi du respect de notre *covenant* financier (*covenant* de la dette).

Au regard de nos perspectives, notre trésorerie et nos ressources de financement couvrent suffisamment nos besoins en trésorerie.

Risque de marché

Risque de change

■ Facteurs de risque

Le risque de change résulte de l'impact des fluctuations des taux de change sur les flux financiers du Groupe dans l'exercice de ses activités. Du fait de sa forte présence internationale, le Groupe est exposé au risque de change sur les transactions ainsi qu'au risque de change sur la conversion des états financiers de ses filiales étrangères.

■ Dispositifs de gestion du risque

La politique de gestion du risque consiste à couvrir le risque de transaction des opérations en devises par l'utilisation d'instruments dérivés. Nous appliquons une politique de gestion du risque de change centralisée pour les opérations commerciales en devise des filiales du Groupe les plus exposées et n'ayant pas de contraintes réglementaires locales. Sur la base de budgets annuels en devise déclarés par les filiales, la trésorerie Groupe couvre les expositions nettes et fournit des garanties de change internes à chaque entité centralisée. Nous utilisons des instruments dérivés de couverture de type achat et vente à terme, fermes ou optionnels.

en k€	2021	2020
Couverture de juste valeur	-749	528
Couverture des flux de trésorerie	-1	85
Couverture d'investissement net	—	—
Dérivés non qualifiés de couverture	-139	-109
Dérivés de change	-862	504

Risque de taux d'intérêt

■ Facteurs de risque

Le compte de résultat peut être impacté par le risque de taux d'intérêt. En effet, des variations défavorables de taux peuvent ainsi avoir un effet négatif sur les coûts de financement et les flux financiers futurs du Groupe. L'exposition au risque de taux résulte du fait que nos principales lignes de crédit sont à taux variable ; le coût de la dette peut donc augmenter en cas de hausse des taux.

■ Dispositifs de gestion du risque

Pour gérer ces risques et optimiser le coût de son endettement, le Groupe suit les évolutions et les anticipations de taux de marché et limite son exposition en mettant en place des couvertures de taux, au moyen d'instruments disponibles sur le marché comme des *caps* ou des *swaps* de taux d'intérêt (taux fixe) n'excédant pas la durée et le montant de ses engagements réels.

Suite à l'annonce par la FCA (*Financial conduct authority*) de son intention de ne plus obliger les banques à contribuer aux cotations du *Libor*, nous nous sommes assurés que nos contrats de financement et nos contrats de couverture de taux ne comportaient pas de taux d'intérêt indexés sur les *Libor* amenés à disparaître au 31 décembre 2021, afin d'assurer la continuité de nos activités financières et commerciales.

Enfin, afin d'assurer la continuité de nos conditions d'arrêts de compte sur nos comptes en devises, les banques nous ont informés que nos intérêts seront calculés sur la base des taux sans risque *RFR* (*Risk free rate*), voire, pour le dollar américain, d'un indice équivalent (*Effective fed funds*), ajustés dans certains cas, d'un écart fixé selon une méthodologie internationale définie par l'*ISDA* (*International swaps and derivatives association*), de manière à rendre la transition économiquement la plus neutre possible.

en k€	2021	2020
Couverture de juste valeur	—	—
Couverture des flux de trésorerie	-733	5 869
Couverture d'investissement net	—	—
Dérivés non qualifiés de couverture	-32	-1 230
Dérivés de taux	-765	4 639

Impacts spécifiques des couvertures des risques de change et de taux d'intérêt

Les instruments financiers dérivés de change entrant dans une relation de couverture de flux de trésorerie ont en général une maturité d'un an au maximum. Les instruments financiers dérivés de taux d'intérêt sont destinés à couvrir des lignes de crédit ou des emprunts et ont donc une maturité au-delà de plusieurs années, en cohérence avec les flux couverts. L'ensemble des instruments dérivés que nous détenons au 31 décembre 2021 est qualifié de couverture, à l'exception de 32 k€ pour lesquels la dette a été remboursée.

en k€	Nominal 2021	Nominal 2020	Juste valeur positive 2021	Juste valeur positive 2020	Juste valeur négative 2021	Juste valeur négative 2020
Contrat de change à terme de devise	156 246	58 761	1 591	925	2 334	328
Options de change de gré à gré	45 324	35 683	188	161	321	254
Instruments de change	201 570	94 444	1 779	1 086	2 655	582
Swap de taux	41 939	81 900	—	1	106	1 588
Options de taux d'intérêt	—	47 000	—	—	—	66
Swap de devises croisées	7 833	44 423	137	6 291	797	—
Instruments de taux d'intérêt	49 772	173 323	137	6 292	903	1 654
Instruments financiers dérivés	251 342	267 767	1 916	7 378	3 558	2 236

Nous pouvons traiter des couvertures avec optimisation de type tunnel vanille asymétrique. Ces dérivés sont négociés avec un taux plancher et un taux plafond qui permet de profiter de l'évolution de marché entre ces deux

bornes, ils sont toujours adossés aux transactions commerciales en devises comptabilisées au bilan ou à des transactions futures ayant un caractère hautement probable.

Risque d'approvisionnement

Les matières premières et certains principes actifs entrant dans la composition des produits fabriqués par Virbac sont fournis par des tiers. Dans certains cas, le Groupe a également recours à des façonniers ou des partenaires industriels qui disposent de capacités ou maîtrisent des technologies particulières. Dans la mesure du possible, nous diversifions nos sources d'approvisionnement en référencant plusieurs fournisseurs, tout en nous assurant que ces différentes sources présentent les caractéristiques de qualité et de fiabilité suffisantes. Il existe néanmoins, pour certains approvisionnements ou certaines technologies, des situations où la diversification est difficile voire impossible, pouvant ainsi susciter un risque de rupture d'approvisionnement ou de pression sur les prix.

Pour limiter ces risques, nous élargissons autant que possible notre recherche de fournisseurs et pouvons, dans certains cas, sécuriser notre approvisionnement en acquérant les technologies et capacités qui nous manquent et qui génèrent une dépendance trop forte. Cela a par exemple été le cas avec l'acquisition des droits de la propriété industrielle et de l'outil de production de la matière protéique entrant dans la constitution du principal vaccin pour chats de l'entreprise.

A4. Effectif moyen

	2021	2020
Cadres	528	515
Agents de maîtrise et techniciens	364	362
Ouvriers	161	185
Employés	30	13
Apprentis	34	31
Effectifs	1 117	1 106

La baisse des effectifs ouvriers est principalement liée à la cession du site de Magny-en-Vexin, partiellement compensée par une hausse des effectifs sur le site de Carros.

A5. Informations relatives au Compte professionnel de formation

La gestion du dispositif du Compte professionnel de formation (CPF) est externalisée auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC).

A6. Détail des charges à payer et produits à recevoir

Détail des charges à payer

en k€	2021	2020
Intérêts courus sur participation des salariés	2	2
Intérêts courus sur ligne de crédit	709	1 033
Emprunts et dettes financières	711	1 035
Provisions factures à recevoir	31 341	31 747
Provisions bureaux de représentation	68	45
Différences de change latentes	302	967
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 711	32 759
Rabais, remises, ristournes à établir tiers	397	112
Rabais, remises, ristournes à établir Groupe	1 285	—
Rabais, remises, ristournes à établir	1 682	112
Provision congés payés (charges sociales incluses)	8 135	8 006
Provision primes diverses (charges sociales incluses)	9 428	8 615
Provision prime d'intéressement	5 165	3 003
Provision autres charges sociales à payer	837	44
Provision charges fiscales diverses à payer	1 349	733
Provision formation professionnelle	41	15
Provision effort construction	275	265
Provision taxe d'apprentissage	7	7
Provision taxe sur les salaires	21	9
Provision CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises)	275	108
Provision CFE (Cotisation foncière des entreprises)	-12	—
Provision impôts et taxes diverses	258	314
Provision contribution sociale solidarité	559	427
Dettes fiscales et sociales	26 338	21 546
Charges diverses à payer	553	393
Intérêts courus et frais bancaires à payer	23	18
Autres dettes	576	411
Charges à payer	61 018	55 863

Détail des produits à recevoir

en k€	2021	2020
Provision intérêts courus sur prêts	373	196
Autres immobilisations financières	373	196
Clients factures à établir tiers	1 108	343
Clients factures à établir Groupe	892	490
Différences de change latentes	428	104
Clients et comptes rattachés	2 428	937
Produits divers à recevoir	—	3 638
Impôts produits à recevoir	—	—
Intérêts courus à recevoir	97	58
Autres créances	97	3 696
Produits à recevoir	2 898	4 829

A7. Parties liées

Rémunération des mandataires sociaux

Au titre de l'exercice 2021, nous avons comptabilisé une charge concernant les rémunérations aux membres du conseil d'administration et au censeur s'élevant à 297 500 €. Celle concernant l'ensemble des rémunérations des membres de la direction générale s'élève cette année à 1 286 120 €.

Notre gouvernance a été modifiée depuis le 15 décembre 2020, cependant les éléments de rémunération restent identiques au titre des nouvelles fonctions.

Autres avantages

Les membres de la direction générale bénéficient des avantages suivants :

Véhicule de fonction

Le directeur général ainsi que les directeurs généraux délégués bénéficient d'un véhicule de fonction, selon la politique définie par le comité des nominations et des rémunérations.

Régime d'assurance maladie, maternité, prévoyance et retraite

Le directeur général et les directeurs généraux délégués bénéficient des régimes d'assurance maladie, maternité, prévoyance et retraite dont bénéficient l'ensemble des cadres de la société, dans les mêmes conditions de cotisations et de prestations que celles définies pour les autres cadres de la société.

Régime d'assurance chômage

Le directeur général bénéficie du régime d'assurance chômage privée de la Garantie sociale des chefs d'entreprise (GSC) selon la formule 70 sur un an, le montant des cotisations annuelles ne pouvant excéder 15 000 €.

Les directeurs généraux délégués bénéficient du régime d'assurance chômage des salariés de l'entreprise.

Indemnités de départ contraint

Le conseil d'administration peut décider d'octroyer une indemnité en cas de cessation des fonctions d'un dirigeant mandataire social.

Le montant de l'indemnité dont pourrait bénéficier Sébastien Huron, directeur général, est déterminée en fonction des objectifs suivants :

- dans la mesure où le ratio du résultat opérationnel courant sur chiffre d'affaires net du Groupe serait inférieur à 4% en moyenne sur les quatre derniers semestres comptables clos (par exemple : pour un départ en mai en année N : la période prise en compte pour calculer le ratio est du 1^{er} janvier N-2 au 31 décembre N-1), aucune indemnité ne sera due ;
- dans la mesure où le ratio du résultat opérationnel courant sur chiffre d'affaires net du Groupe serait supérieur ou égal à 4% en moyenne sur les quatre derniers semestres comptables clos (par exemple : pour un départ en mai en année N : la période prise en compte pour calculer le ratio est du 1^{er} janvier N-2 au 31 décembre N-1), l'indemnité due sera d'un montant de 550 000 € ;
- toutefois, dans la mesure où le ratio du résultat opérationnel courant sur chiffre d'affaires net du Groupe serait supérieur ou égal à 7% en moyenne sur les deux derniers semestres comptables clos (par exemple : pour un départ en août en année N : la période prise en compte pour calculer le ratio est du 1^{er} juillet de l'année N-1 au 30 juin de l'année N), l'indemnité due sera portée à un montant de 700 000 €.

L'indemnité de départ ne pourra être versée qu'en cas de départ contraint, à l'initiative de la société. Elle ne sera pas due en cas de démission, de départ à la retraite à taux plein, de départ suite à l'atteinte de l'âge limite pour être directeur général, en cas de révocation pour faute grave.

Les directeurs généraux délégués ne disposent d'aucune indemnité de départ extra-légale, mais sont susceptibles de bénéficier d'une indemnité de départ au titre de leur contrat de travail.

Indemnités de non-concurrence

Sébastien Huron a accepté un engagement de non-concurrence en cas de départ, en contrepartie duquel une indemnité de non-concurrence est prévue.

En contrepartie de l'obligation de non-concurrence, Sébastien Huron percevra mensuellement, pendant toute la durée de l'interdiction de concurrence, une indemnité d'un montant égal à 80% de sa rémunération mensuelle fixe brute perçue au titre du dernier exercice clos de notre société (y compris les jetons de présence et toutes autres rémunérations liées à ses mandats au sein du groupe Virbac). Cette indemnité sera plafonnée pour cette période de dix-huit mois à une somme maximum de 500 000 € brut.

Les directeurs généraux délégués ne sont pas soumis à des engagements de non-concurrence au titre de leur mandat ou de leur contrat de travail et ne sont donc pas susceptibles de bénéficier d'indemnité de non-concurrence.

Attribution d'actions de performance

Conformément à l'autorisation de l'assemblée générale, certains salariés et dirigeants de Virbac et de ses filiales bénéficient depuis 2006 d'une rémunération de long terme sous forme d'attribution d'actions de performance. Les conditions de performance à satisfaire pour l'acquisition des actions de performance sont mesurées par rapport à des objectifs internes de résultat opérationnel consolidé et d'endettement net consolidé du Groupe à l'issue du deuxième exercice complet suivant la date d'ouverture du plan. Ces éléments prennent donc en compte la performance du Groupe sur plus de deux exercices.

A10. Filiales et participations au 31 décembre 2021

La société est la tête de groupe d'un ensemble consolidé et publie à ce titre des comptes consolidés en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne (voir tableau pages suivantes).

Raison sociale	Pays	Capital social k devises	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats k devises	Prêts et avances accordés ou reçus k€	Avals et cautions accordés k€	Quote- part de capital détenue %
Filiales françaises						
Interlab	France	63 463 kEUR	254 906 kEUR	—	—	100,00%
Virbac France	France	240 kEUR	57 kEUR	—	—	99,95%
Virbac Nutrition	France	547 kEUR	161 kEUR	—	—	99,99%
Bio Vêto Test	France	200 kEUR	224 kEUR	—	—	100,00%
Alfamed	France	40 kEUR	-2 619 kEUR	—	—	99,60%
Filiales étrangères						
Virbac Nederland BV	Pays-Bas	45 kEUR	287 kEUR	—	—	100,00%
Virbac (Switzerland) AG	Suisse	200 kCHF	3 021 kCHF	—	—	100,00%
Virbac Ltd	Royaume-Uni	2 kGBP	2 678 kGBP	—	—	100,00%
Virbac SRL	Italie	1 601 kEUR	260 kEUR	—	—	100,00%
Virbac do Brasil Indústria e Comércio Ltda	Brésil	22 032 kBRL	40 039 kBRL	—	—	100,00%
Virbac Danmark A/S	Danemark	498 kDKK	8 923 kDKK	—	—	100,00%
Virbac Mexico SA de CV	Mexique	6 197 kMXN	524 197 kMXN	—	—	99,60%
Laboratorios Virbac Mexico SA de CV	Mexique	4 000 kMXN	27 094 kMXN	—	—	99,99%
Virbac Pharma Handelsgesellschaft mbH	Allemagne	102 kEUR	12 kEUR	—	—	100,00%
Virbac Tierarzneimittel GmbH	Allemagne	440 kEUR	2 102 kEUR	—	—	100,00%
Virbac Sp. z o.o.	Pologne	5 kPLN	1 083 kPLN	—	—	100,00%
Virbac Hungary Kft	Hongrie	3 000 kHUF	56 126 kHUF	—	—	100,00%
Virbac Uruguay S.A.	Uruguay	2 173 kUS\$	29 778 kUS\$	—	—	99,18%
Virbac Trading (Shanghai) Co. Ltd	Chine	22 454 kCNY	662 kCNY	—	—	100,00%
Virbac HK Trading Co Ltd	Hong Kong	517 kHKD	74 169 kHKD	—	—	100,00%
Asia Pharma Ltd	Hong Kong	16 055 kHKD	1 911 kHKD	—	—	100,00%
Virbac Hellas SA	Grèce	300 kEUR	1 691 kEUR	—	—	100,00%
Animedica SA	Grèce	96 kEUR	-63 kEUR	—	—	100,00%
Virbac España SA	Espagne	601 kEUR	399 kEUR	—	—	100,00%
Virbac Österreich GmbH	Autriche	36 kEUR	99 kEUR	—	—	50,00%
Virbac Korea Co. Ltd	Corée du Sud	1 600 000 kKRW	1 079 960 kKRW	—	—	100,00%
Virbac (Thailand) Co. Ltd	Thaïlande	100 000 kTHB	22 686 kTHB	—	—	100,00%
Virbac (Taiwan) Co. Ltd (ex SBC Virbac Biotech)	Taiwan	398 015 kTWD	-270 311 kTWD	14 879	—	100,00%
Virbac Colombia Ltda	Colombie	7 404 486 kCOP	15 534 717 kCOP	—	—	99,98%
Virbac Philippines Inc.	Philippines	48 500 kPHP	2 132 kPHP	—	250	100,00%
Virbac Japan Co. Ltd	Japon	130 000 kJPY	373 306 kJPY	—	1 381	100,00%
Laboratorios Virbac Costa Rica SA	Costa Rica	178 750 kCRC	635 347 kCRC	—	—	100,00%
Virbac Asia Pacific Co. Ltd	Thaïlande	10 000 kTHB	1 065 kTHB	—	—	100,00%
Virbac de Portugal Laboratorios Lda	Portugal	5 kEUR	737 kEUR	—	—	95,00%
Virbac Vietnam Co. Ltd	Vietnam	22 606 324 kVND	184 944 571 kVND	3 772	—	100,00%
Virbac RSA (Proprietary) Ltd	Afrique du Sud	54 kZAR	98 945 kZAR	—	—	100,00%
Virbac Animal Health India Private Limited	Inde	3 839 kINR	7 302 358 kINR	—	—	100,00%
PP Manufacturing Corporation	États-Unis	— kUS\$	6 003 kUS\$	—	4 233	100,00%
Virbac (Australia) Pty Ltd	Australie	2 500 kAUD	64 778 kAUD	—	—	100,00%
Virbac New Zealand Ltd	Nouvelle-Zélande	2 290 kNZD	38 239 kNZD	—	—	100,00%
Virbac Chile SpA	Chili	1 000 kCLP	9 171 917 kCLP	101 241	—	100,00%
Virbac Patagonia Ltda	Chili	71 337 809 kCLP	-2 693 671 kCLP	—	—	1,00%
Virbac Latam Spa	Chili	1 000 kCLP	249 095 kCLP	—	—	100,00%
Virbac Hayvan Sagligi Limited Sirketi	Turquie	4 990 kTRY	-3 490 kTRY	—	230	100,00%

Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Nombre de titres détenus	Nombre de titres total	Chiffre d'affaires IFRS de l'exercice	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés par Virbac	Taux de change 2021 devise contre euro	
k€	k€			k devises	k devises	k€	clôture	moyen
276 785	263 906	1 512 910	4 230 849	— kEUR	-54 463 kEUR	—	—	—
40 761	40 761	10 434	10 439	82 567 kEUR	5 051 kEUR	1 565	—	—
2 933	2 933	68 349	68 354	68 745 kEUR	12 619 kEUR	10 321	—	—
17 601	17 601	30 939	30 939	6 950 kEUR	663 kEUR	1 500	—	—
688	—	1 004	1 008	13 140 kEUR	273 kEUR	—	—	—
10 443	10 443	89	89	31 161 kEUR	4 521 kEUR	5 696	—	—
115	115	2 000	2 000	21 029 kCHF	1 152 kCHF	240	1,033	1,080
3	3	2 000	2 000	36 564 kGBP	2 252 kGBP	—	0,840	0,863
5 046	5 046	179 900	179 900	30 990 kEUR	742 kEUR	—	—	—
11 390	11 390	22 032 352	22 032 353	223 889 kBRL	27 148 kBRL	324	6,310	6,367
5 350	5 350	500	500	134 732 kDKK	5 749 kDKK	941	7,436	7,437
1 240	1 240	6 171 776	6 196 830	1 357 596 kMXN	119 822 kMXN	2 934	23,144	23,966
2 974	2 974	3 999 543	4 000 000	— kMXN	-51 kMXN	—	23,144	23,966
71	71	2 000	2 000	12 kEUR	1 kEUR	—	—	—
1 593	1 593	861 200	861 200	60 068 kEUR	3 817 kEUR	3 707	—	—
1	1	100	100	64 125 kPLN	1 925 kPLN	687	4,597	4,563
10	10	1	1	313 627 kHUF	4 633 kHUF	—	369,190	360,106
14 581	14 581	99 175	100 000	21 547 KUS\$	4 596 KUS\$	3 656	1,133	1,185
2 850	2 850	100	100	166 386 kCNY	8 480 kCNY	340	7,195	7,624
13 279	13 279	517 355	517 355	— kHKD	-1 267 kHKD	—	8,833	9,190
1 766	1 766	3	3	— kHKD	-220 kHKD	—	8,833	9,190
1 290	1 290	100 000	100 000	7 736 kEUR	126 kEUR	400	—	—
125	125	32 000	32 000	— kEUR	-4 kEUR	—	—	—
912	912	99 999	100 000	34 275 kEUR	1 157 kEUR	962	—	—
18	18	18 170	36 340	7 062 kEUR	358 kEUR	200	—	—
1 329	1 329	320 000	320 000	12 828 381 kKRW	1 344 982 kKRW	948	1 346,380	1 354,136
2 894	2 894	999 998	1 000 000	362 729 kTHB	47 059 kTHB	3 069	37,653	37,784
11 015	11 015	1 800 000	1 800 000	413 016 kTWD	-45 558 kTWD	—	31,520	32,927
3 408	3 408	5 659	5 660	62 184 299 kCOP	11 075 706 kCOP	—	4 628,000	4 428,035
1 156	1 032	37 999 997	38 000 000	188 502 kPHP	8 968 kPHP	—	57,763	58,262
2 834	2 834	6 400	6 400	2 256 858 kJPY	185 266 kJPY	762	130,380	130,090
432	432	420 658	420 658	3 349 327 kCRC	351 066 kCRC	542	730,040	734,946
209	209	99 998	100 000	149 839 kTHB	19 960 kTHB	671	37,653	37,784
5	5	380	400	7 999 kEUR	216 kEUR	—	—	—
2 977	2 977	1 000	1 000	434 704 964 kVND	28 265 535 kVND	—	25 839,000	27 014,625
5 305	5 305	56 684	56 684	518 904 kZAR	56 684 kZAR	—	18,063	17,470
66	66	383 899	383 900	9 040 303 kINR	2 019 430 kINR	—	84,229	87,607
4 946	4 946	100	100	5 602 KUS\$	-268 KUS\$	—	1,133	1,185
4 346	4 346	2 499 997	2 500 000	132 495 kAUD	21 728 kAUD	6 337	1,562	1,574
3 872	3 872	2 290 000	2 290 000	37 796 kNZD	7 140 kNZD	3 309	1,658	1,675
2	2	1 000	1 000	— kCLP	586 722 kCLP	—	968,895	898,211
—	—	1	100	— kCLP	4 424 226 kCLP	—	968,895	898,211
1	1	1 000	1 000	1 076 165 kCLP	100 048 kCLP	—	968,895	898,211
802	802	100	100	33 247 kTRY	1 491 kTRY	—	15,234	10,743

VIRBAC

Société anonyme

au capital de 10 572 500 € divisé en 8 458 000 actions de 1,25 euros

siège social : 1ère Avenue 2065 M L.I.D. 06516 CARROS

417 350 311 RCS GRASSE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 21 juin à 9 heures, les actionnaires de la société anonyme VIRBAC, ont été convoqués en assemblée générale ordinaire dans les bâtiments de VIRBAC direction, 13ème rue L.I.D., 06517 CARROS.

-
1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2021,
 2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2021,
 3. Affectation du résultat.
-

Première résolution : approbation des comptes sociaux de l'exercice 2021

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes sociaux arrêtés à la date du 31 décembre 2021 et qui font ressortir un bénéfice net de 68 350 160,31 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Elle approuve également les dépenses effectuées au cours de l'exercice écoulé ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du Code général des impôts pour un montant global de 465 626 €. En conséquence, elle donne aux membres du conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 11 717 209 voix sur 12 757 322 ; 188 157 voix contre ; 12 209 voix abstention.

Deuxième résolution : approbation des comptes consolidés de l'exercice 2021

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes consolidés de cet exercice qui font ressortir un résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère de 113 162 216 €.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 11 907 186 voix sur 12 757 322 ; 18 voix contre ; 10 371 voix abstention.

Troisième résolution : affectation du résultat

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice :

Bénéfice de l'exercice	68 350 160,31 €
Report à nouveau antérieur	532 942 374,67 €
Bénéfice distribuable	601 292 534,98 €

Distribution de dividende	10 572 500,00 €
---------------------------	-----------------

Affectation au report à nouveau

57 777 660,31 €

Le dividende distribué à chaque action au nominal de 1,25 € s'élève à 1,25 €. Le dividende à distribuer sera détaché de l'action le 24 juin 2022 et sera payable le 28 juin 2022.

L'assemblée décide, que conformément aux dispositions de l'article L.225-210 du Code de commerce, le montant du dividende correspondant aux actions auto-détenues à la date de la mise en paiement sera affecté au compte report à nouveau qui sera de ce fait augmenté de ce montant.

L'assemblée générale prend acte que les associés ont été informés :

- que depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux ;
 - que le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8% - CGI, art. 117 quater) ;
- qu'ils peuvent demander à être dispensés du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende ;
- que l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 10 572 500 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor public dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les distributions effectuées au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

En €	Dividende par action	Distribution globale
Au titre de l'exercice 2018	-	-
Au titre de l'exercice 2019	-	-
Au titre de l'exercice 2020	0,75	6 331 890,75

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 11 826 267 voix sur 12 757 322 ; 91 301 voix contre ; 7 voix abstention.

Copie certifiée conforme



Sébastien HURON
Directeur général

Novances-David & Associés
« Horizon »
455, Promenade des Anglais
06285 Nice

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

VIRBAC

Société anonyme
1ère avenue 2065 M - LID
06516 Carros

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Novances-David & Associés
« Horizon »
455, Promenade des Anglais
06285 Nice

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

VIRBAC

Société anonyme

1ère avenue 2065 M - LID
06516 Carros

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de la société Virbac

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Virbac relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Point clé de l'audit	Réponses dans le cadre de notre audit
Evaluation des titres de participation	
Au 31 décembre 2021, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur brute de 457,4 millions € et une valeur nette comptable de 443,7 millions € tenant compte d'une provision pour dépréciation de 13,7 millions €. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence comme indiqué dans le paragraphe "Titres de participation" de la note "Règles et méthodes comptables" de l'annexe aux comptes annuels. Le test de dépréciation effectué par la direction pour calculer la valeur d'utilité des titres de participation, dans le cas où leur valeur est supérieure à la quote-part des capitaux propres, intègre une part importante de jugements et d'hypothèses de la direction, portant notamment sur : • les taux d'actualisation des flux de trésorerie ; • le taux de croissance à long terme utilisé pour le calcul de la valeur terminale. En conséquence, une variation de ces hypothèses est susceptible de modifier la valeur d'utilité des titres de participation. Dans ce contexte, nous avons considéré la correcte évaluation des titres de participation comme un point clé de l'audit compte tenu de l'importance des jugements de la direction et du montant significatif des titres inscrits au bilan.	Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminées par la direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés. Nous avons : • vérifié que les capitaux propres dont la quote-part a été retenue concordent avec les comptes des entités ayant fait l'objet d'un audit ; • apprécié les éléments chiffrés retenus pour la détermination des valeurs d'utilité, en portant une attention particulière à la situation de la filiale INTERLAB dont la valeur nette comptable des titres est de 264 millions €, et qui détient la totalité du capital de la filiale américaine Virbac Corp. ; • apprécié les taux d'actualisation retenus par la direction, en les comparant à nos propres estimations de taux, établies avec l'aide de nos spécialistes en évaluation ; • apprécié le caractère raisonnable du taux de croissance long terme utilisé pour le calcul de la valeur terminale ; • vérifié, par sondages, l'exactitude arithmétique des tests de dépréciation réalisés par la société ; • apprécié le caractère approprié des informations présentées dans le paragraphe « Titres de participation » de la note « Règles et méthodes comptables » et dans les notes B3 « Immobilisations financières » et A10 « Filiales et participations au 31 décembre 2021 » de l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Virbac par l'assemblée générale du 30 juin 2004 pour Deloitte & Associés et par celle du 29 juin 1998 pour Novances - David & Associés.

Au 31 décembre 2021, Deloitte & Associés était dans la 18ème année de sa mission sans interruption et Novances - David & Associés dans la 24ème année sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Nice et Marseille, le 19 avril 2022

Les commissaires aux comptes

Novances-David & Associés

Deloitte & Associés

 *Laurent Gilles*

Laurent GILLES

 *Hugues Desgranges*

Hugues DESGRANGES

COMPTES ANNUELS

Bilan
Compte de résultat
Annexe

Comptes sociaux

ÉTATS FINANCIERS

Bilan – Actif

en k€	Notes	Montant brut	Amortissements et provisions	2021 Montant net	2020 Montant net
Concessions, brevets, licences et marques		49 171	37 967	11 204	13 148
Autres immobilisations incorporelles		73 488	51 247	22 241	15 691
Immobilisations incorporelles	B1	122 659	89 214	33 445	28 839
Terrains		1 496	—	1 496	1 683
Constructions		109 930	72 238	37 692	36 741
Installations techniques, matériels et outillages industriels		108 420	77 260	31 160	32 820
Autres immobilisations corporelles		6 037	4 576	1 461	1 448
Avances, acomptes et immobilisations en-cours		14 632	—	14 632	9 804
Immobilisations corporelles	B2	240 515	154 074	86 441	82 496
Participations et créances rattachées		460 001	13 690	446 311	454 128
Autres titres immobilisés		—	—	—	—
Prêts		119 892	—	119 892	62 910
Autres immobilisations financières		1 749	—	1 749	1 764
Immobilisations financières	B3	581 642	13 690	567 952	518 802
Total de l'actif immobilisé		944 816	256 978	687 838	630 137
Matières premières		39 490	1 779	37 711	29 704
En-cours de production		15 237	1 258	13 979	14 932
Produits intermédiaires et finis		17 265	332	16 933	13 442
Stocks et en-cours	B4	71 992	3 369	68 623	58 078
Créances clients et comptes rattachés		91 901	47	91 854	66 621
Personnel		44	—	44	75
Impôts sur les bénéfices		144	—	144	3 543
Autres impôts et taxes		12 869	—	12 869	5 785
Autres créances		29 465	—	29 465	16 972
Valeurs réalisables	B5	134 423	47	134 376	92 996
Avances et acomptes versés		522	—	522	251
Valeurs mobilières de placement	B6	7 471	9	7 462	6 246
Disponibilités	B7	23 248	—	23 248	70 496
Valeurs disponibles		31 241	9	31 232	76 993
Charges constatées d'avance		3 354	—	3 354	2 099
Charges à répartir sur plusieurs exercices		453	—	453	386
Écarts de conversion actif		28 680	—	28 680	20 696
Comptes de régularisation	B8	32 487	—	32 487	23 181
Total actif		1 214 980	260 493	954 856	881 385

Bilan – Passif

en k€	Notes	2021	2020
Capital social		10 573	10 573
Primes d'émission		6 534	6 534
Réserve légale		1 089	1 089
Réserves réglementées		36 287	36 287
Autres réserves		36 396	36 396
Report à nouveau		532 942	388 151
Résultat de l'exercice		68 350	151 123
Subvention d'investissement		610	492
Provisions réglementées		28 425	29 647
Capitaux propres	B9	721 206	660 292
Avances conditionnées		—	—
Autres fonds propres		—	—
Provisions pour risques généraux		13 590	21 291
Provisions pour pertes de change		13 540	4 404
Provisions pour litiges		—	—
Provisions pour risques et charges	B10	27 130	25 695
Emprunts obligataires		—	—
Emprunts bancaires		38 459	62 434
Découverts bancaires courants		464	2 300
Concours bancaires courants		—	—
Emprunts et dettes financières diverses		105	80
Emprunts et dettes financières associées		45 651	31 110
Dettes financières	B5 & B11	84 679	95 924
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		67 895	55 022
Personnel		18 142	14 384
Organismes sociaux		8 825	8 687
Impôts sur les bénéfices		—	—
Taxe sur la valeur ajoutée		176	70
Autres impôts et taxes		3 502	2 562
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		—	—
Autres dettes		2 949	1 331
Dettes d'exploitation	B5	101 489	82 056
Produits constatés d'avance		351	195
Écarts de conversion passif		19 701	17 223
Comptes de régularisation	B12	20 052	17 418
Total passif		954 556	881 385

Compte de résultat

en k€	Notes	2021	2020	Variation
Ventes de marchandises		92 499	75 451	
Production vendue : biens et services		288 608	218 189	
Chiffre d'affaires net	R1	381 107	293 640	29,8%
Production stockée		2 248	4 268	
Production immobilisée		3 058	2 633	
Subventions d'exploitation		22	—	
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		9 466	8 651	
Autres produits d'exploitation		9 125	5 431	
Produits d'exploitation	R2	23 919	20 983	14,0%
Achats de marchandises		-60 601	-48 422	
Achats de matières premières et autres approvisionnements		-78 603	-66 291	
Variation des stocks d'approvisionnements		7 905	6 384	
Autres achats et charges externes		-101 628	-75 970	
Impôts, taxes et versements assimilés		-7 686	-7 396	
Salaires et traitements		-62 637	-59 030	
Charges sociales		-32 783	-29 133	
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations		-16 920	-16 851	
Dotations aux provisions sur actif circulant		-3 412	-4 036	
Dotations aux provisions pour risques et charges		-3 715	-1 948	
Autres charges d'exploitation		-7 784	-5 573	
Charges d'exploitation	R2	-367 864	-308 266	19,3%
Résultat d'exploitation		37 162	6 357	484,6%
Produits de participations		49 111	152 292	
Autres intérêts et produits assimilés		4 715	7 002	
Reprises sur provisions et transferts de charges		10 079	5 721	
Différences positives de change		6 025	18 167	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		—	—	
Produits financiers	R3	69 930	183 182	-61,8%
Dotations aux amortissements et aux provisions		-22 324	-10 203	
Intérêts et charges assimilés		-3 723	-7 693	
Différences négatives de change		-11 876	-20 279	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-10	-6	
Charges financières	R3	-37 933	-38 181	-0,6%
Résultat financier		31 997	145 001	-77,9%
Résultat courant avant impôts		69 159	151 358	-54,3%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		225	120	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		9 128	3 410	
Reprises sur provisions et transferts de charges		11 694	9 157	
Produits exceptionnels	R4	21 047	12 687	65,9%
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		-692	-307	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		-10 857	-4 955	
Dotations aux amortissements et provisions		-4 742	-10 883	
Charges exceptionnelles	R4	-16 291	-16 145	0,9%
Résultat exceptionnel		4 756	-3 458	-237,5%
Participation et intéressement des salariés		-3 977	-2 485	
Impôts sur les bénéfices	R5	-1 588	5 708	
Résultat net		68 358	151 123	-54,6%

Tableau de flux de trésorerie

en k€	2021	2020
Résultat net	68 350	151 123
Élimination des amortissements et provisions	22 692	24 530
Élimination des résultats de cessions	1 547	1 038
Autres produits et charges sans incidence de trésorerie	183	-350
Marge brute d'autofinancement	92 772	176 341
Incidence de la variation nette des stocks	-10 544	-9 966
Incidence de la variation nette des créances clients	-23 551	-10 023
Incidence de la variation nette des dettes fournisseurs	13 176	15 433
Incidence de la variation nette des autres créances et dettes	-3 973	91 583
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement	-24 892	87 027
Flux net de trésorerie généré par l'activité	67 880	263 368
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-10 160	-8 291
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-17 620	-8 643
Acquisitions d'immobilisations financières	-73 821	-14 386
Cessions d'immobilisations	19 666	117 687
Flux net affecté aux investissements	-81 935	86 367
Dividendes versés par la société mère	-6 332	—
Augmentations/réductions de capital	—	—
Prime de fusion	—	—
Autres augmentations liées à la fusion	—	—
Subventions d'investissements	150	—
Autres fonds propres	—	—
Émissions/remboursements nets d'emprunts	-23 945	-282 271
Flux net provenant du financement	-30 127	-282 271
Variation de trésorerie	-44 182	67 464

Contrôle de la variation de trésorerie

en k€	2021	2020
Valeurs mobilières de placement	1 226	-430
Disponibilités	-47 249	56 594
Total variation de trésorerie actif	-46 023	56 164
Découverts bancaires	1 841	11 300
Total variation de trésorerie passif	1 841	11 300
Variation de trésorerie	-44 182	67 464

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Événements significatifs de l'exercice

Activité maintenue face à la crise Covid-19

La crise sanitaire n'a pas eu d'impacts très négatifs sur le secteur de la santé animale en 2021, et sur les activités de notre Groupe en particulier. Cependant, comme expliqué dans nos précédentes communications, nous avons mis en place un *corpus* de mesures et un pilotage au quotidien afin de prévenir et limiter les impacts potentiels. Par ailleurs, notre présence globale en termes de zones géographiques et d'espèces, notre portefeuille produits très diversifié, nos différents canaux de distribution, la très forte réactivité et capacité d'adaptation de nos équipes à travers notre modèle d'organisation, ainsi que la robustesse de notre situation financière constituent des atouts pour faire face aux conséquences de cette pandémie. Nous restons cependant vigilants à l'évolution de la situation dans les prochains mois et mobilisés pour y faire face.

Magny-en-Vexin : la production transférée à l'entreprise Friulchem

Nous avons cédé en date du 1^{er} juillet 2021 le site industriel de Magny-en-Vexin à Friulchem, notre partenaire CMO (*Contract manufacturing organization*) depuis plus de vingt ans. Suite à la baisse de la demande ces dernières années, du fait des réglementations visant à limiter l'utilisation des antibiotiques en élevage industriel, et donc pour le type de produits fabriqués à Magny-en-Vexin, cette option vise à préserver l'emploi, la compétitivité du site et des produits. Cette cession s'inscrit dans une vision long terme avec un accord de façonnage sur dix ans qui pourra être étendu.

Le prix de cession des immobilisations s'élève à 2,5 millions €. Nous avons également cédé les stocks de matières premières à la valeur dans les comptes à la date de la transaction pour 2,3 millions €.

Signature d'une nouvelle ligne de financement

Dans le cadre du suivi de l'échéance d'avril 2022 de notre crédit syndiqué de 420 millions €, notre équipe finance s'est mobilisée pour anticiper la mise en place d'une nouvelle ligne de financement. Signé en octobre 2021 avec la quasi-totalité de nos banques historiques, le nouveau contrat syndiqué nous offre une capacité de financement de 200 millions € avec un remboursement *in fine* dans cinq ans. La réduction de la facilité tient compte du plan de projection des *cash-flows* futurs opérationnels et du plan programmatique d'acquisitions.

Cependant, nous avons introduit dans ce nouveau contrat des clauses offrant, d'une part, la possibilité d'une échéance plus lointaine, avec une extension possible de deux ans, soit sept ans au total et d'autre part, la capacité d'accroître le financement de 150 millions € par une clause dite "d'accordéon" soit 350 millions € au total. Grâce à la pré-négociation de ces clauses, nous assurons au Groupe des conditions financières maîtrisées et un accompagnement adapté en fonction de l'évolution de ses besoins de développement. Enfin, ce contrat comporte également des clauses nouvelles RSE, prenant en compte ainsi certains de nos objectifs RSE. En outre, l'atteinte des objectifs sur trois indicateurs déjà suivis au sein du Groupe aura un impact sur le coût du financement à la hausse comme à la baisse (soit un bonus ou malus de la marge du coût de financement).

Prêt à notre filiale Chilienne

Un prêt complémentaire de 51 167 millions de pesos chilien a été accordé en fin d'année à notre filiale Virbac Chili, portant ainsi le montant à un total de 97 730 millions de pesos chilien soit 101 millions €. Ces fonds ont été utilisés pour financer la finalisation de l'acquisition de la filiale Centrovét au Chili désormais détenue à 100%.

Le site de Carros démarre sa transformation

Nous sommes en effet lauréat d'une subvention de 900 000 € dans le cadre du plan de relance "Territoire d'industrie" du gouvernement français. Cette subvention, à laquelle s'ajoute une autre subvention de 500 000 € de la région, doit soutenir nos investissements industriels visant à faire du site de Carros un centre d'excellence en biologie. Cela passe notamment par la construction d'une ligne de haute technologie pour le conditionnement aseptique des vaccins démarrée en 2021 et l'étude pour un projet majeur de construction d'un nouveau site de fabrication de principes actifs biologiques.

Virbac reprend des actifs d'Elanco

Préalablement au rachat de la division vétérinaire de Bayer Animal Health (Bayer AH) par Elanco, les autorités de la concurrence de la Commission européenne avaient imposé à cette dernière la cession, entre autres, de trois projets en développement chez Bayer AH pour lesquels Virbac s'est portée acquéreur et pour lesquels nous avons accepté de poursuivre le développement.

L'accord avec Elanco a été formalisé à travers plusieurs contrats signés au cours du premier trimestre 2021 et qui prévoient des compensations à la reprise par Virbac de ces projets de développement.

Les compensations sont de plusieurs natures :

- Elanco nous a cédé la propriété intellectuelle et tous les actifs détenus par Bayer AH inhérents à ces projets de développement ;
- Elanco nous a transféré le contrat de licence signé par Bayer AH avec le détenteur des droits sur la molécule utilisée dans les projets de développement. Par ailleurs Elanco s'est engagée à nous rembourser les deux prochaines échéances de paiement (*milestone*) prévues dans ce contrat ;
- Elanco s'est engagée à compenser nos coûts induits par les projets de développement poursuivis à hauteur de 7 millions €. Cette compensation a fait l'objet d'un premier paiement de 4 millions € en avril 2021, le solde

devant être réglé en avril 2022, sous réserve qu'à la date du paiement, nous ayons poursuivi le développement des trois projets ;

- enfin, Elanco nous a cédé l'ensemble des droits relatifs à deux produits (Clomicalm et Itrafungol) commercialisés dans le monde entier (principalement aux États-Unis et Canada), ainsi que les stocks de produits finis à la date de signature de l'accord, dont la valeur comptable chez Elanco était estimée à 1,3 million €. Ces produits ont généré chez Elanco un chiffre d'affaires d'environ 11 millions € en année pleine.

Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Conflit entre l'Ukraine et la Russie

Notre Groupe est très faiblement exposé en direct à cette situation de crise, nos ventes vers la Russie et l'Ukraine représentant moins de 0,5% de notre chiffre d'affaires total et nous avons en outre une couverture par la police d'assurance crédit. À noter que nous n'avons pas de filiale dans ces deux pays mais fonctionnons avec des distributeurs. Pour finir, nous avons constitué une équipe interne pour suivre la situation de près et les conséquences éventuelles pour notre Groupe.

Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan comptable général 2014 (PCG). La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que du règlement 2014-03 de l'Autorité des normes comptables (ANC) relatif à la réécriture du Plan comptable général 2014 applicable à la clôture de l'exercice, modifié par le règlement 2015-06 de l'ANC du 23 novembre 2015. Le règlement 2015-05 du 2 juillet 2015 qui vient compléter le règlement ANC 2014-03 a été appliqué à compter de l'exercice 2017. Le règlement 2018-01 de l'ANC relatif aux changements de méthodes, d'estimations et de corrections d'erreurs est applicable aux exercices ouverts le 9 octobre 2018.

Immobilisations incorporelles

Cette rubrique comprend les fonds de commerces, AMM, brevets, licences acquis par la société ainsi que les frais de dépôt de marques externes qui sont enregistrés et figurent à l'actif du bilan pour leur valeur d'origine tant que ces marques sont exploitées. Ces immobilisations sont valorisées au coût historique d'acquisition qui correspond au prix d'achat et aux frais accessoires ou au coût de production réel dans le cas des immobilisations produites en interne. Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition ou à la production des immobilisations ne sont pas capitalisés. Les brevets, licences et concessions sont amortis linéairement sur la durée de vie économique lorsque celle-ci peut être estimée. La perte éventuelle de valeur des actifs incorporels ne faisant pas l'objet d'amortissement est étudiée au moins une fois par an. Un test de dépréciation est effectué indépendamment de tout indice de perte de valeur. Il combine une approche par valeur de marché (estimation de la juste valeur) et une approche par flux de trésorerie futurs (estimation de la valeur d'utilité). Les flux de trésorerie sont calculés sur la base d'estimations à cinq ans. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est basé sur le coût moyen pondéré du capital du Groupe. Il s'agit d'un taux après impôt appliqué à des flux de trésorerie après impôt. Pour l'exercice 2021, le taux d'actualisation utilisé pour la France s'élève à 8,1%.

Les autres immobilisations incorporelles incluent notamment les logiciels informatiques :

- les logiciels bureautiques standards sont amortis linéairement, dès leur inscription à l'actif, sur quatre ans, ce qui correspond à leur durée de vie économique ;
- les dépenses relatives aux projets informatiques, qui incluent en plus des coûts d'acquisition de licences d'importantes dépenses de consultants, sont portées à l'actif au fur et à mesure de leur engagement. Ces projets informatiques font l'objet d'un amortissement linéaire, démarrant à compter de la mise en exploitation du système d'information.

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges pour leur totalité.

Durée d'amortissement des Immobilisations incorporelles

Marques	non amortissables
Brevets, licences et savoir-faire	entre 10 et 15 ans
AMM	entre 10 et 15 ans
Droits de distribution	durée du contrat
Programmes informatiques	4 ans
Programmes informatiques Movex	entre 7 et 14 ans
Autres immobilisations incorporelles	entre 4 et 10 ans

Immobilisations corporelles

Nous comptabilisons les immobilisations corporelles à leur valeur d'acquisition et elles comprennent les frais accessoires. Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition ou à la production des immobilisations ne sont pas capitalisés.

Nous procédons de la manière suivante :

- ventilation par composants des constructions (bâtiments et agencements) ;
- ventilation par composants du matériel industriel de valeur brute supérieure à 50 k€ ;
- définition des plans d'amortissements en fonction des durées d'utilité.

Les durées d'amortissement appliquées correspondent aux durées de vie économique, synthétisées dans le tableau ci-après.

Pour autant, nous continuons à utiliser les durées d'usage définies par l'administration fiscale et pratiquons, quand cela est possible, le mode d'amortissement dégressif. Les différences résultant de l'application de modes et durées d'amortissements fiscaux spécifiques, y compris l'amortissement dégressif, sont comptabilisées en amortissements dérogatoires.

Durée d'amortissement des immobilisations corporelles

Bâtiments	entre 10 et 40 ans
Aménagements	entre 10 et 20 ans
Équipements	entre 5 et 20 ans
Autres immobilisations corporelles	entre 4 et 10 ans

Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation correspondent pour l'essentiel aux investissements en capital dans les filiales et sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires. Les frais accessoires d'acquisition comptabilisés en charges sur l'exercice sont retraités fiscalement et leur déduction est étalée sur cinq ans.

À la clôture de chaque exercice, une provision est éventuellement constituée pour tenir compte de la dépréciation de la valeur des titres d'une filiale. Pour ce faire, nous procédons à un test de dépréciation. La méthode retenue consiste à comparer la valeur brute des titres détenus dans nos comptes et la situation nette de nos filiales.

Si la valeur des titres est inférieure à la situation nette, aucune provision n'est comptabilisée. En revanche, si la situation nette est inférieure à la valeur des titres au bilan, deux cas de figures se présentent :

- pour les filiales sur lesquelles un test de dépréciation est réalisé, nous justifions le cas échéant la survaleur économique grâce au résultat de ce test ;
- pour les filiales où aucun test n'est réalisé, un business plan sur cinq ans est préparé pour justifier le cas échéant la non comptabilisation de la dépréciation. Ce business plan est monté de la même façon et avec les mêmes hypothèses que celles prises pour les tests de dépréciation.

Autres immobilisations financières

Nous comptabilisons les prêts aux filiales au coût historique. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur, du fait d'un événement intervenu après la comptabilisation initiale de l'actif.

Valeurs d'exploitation

Nous valorisons les stocks de matières premières au coût moyen pondéré, le coût d'acquisition comprenant tous les frais accessoires d'achat. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque les produits deviennent périmés ou inutilisables ou encore lorsqu'il existe une probabilité pour que ces produits ne soient pas utilisables avant leur date de péremption.

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés à leur coût réel de fabrication incluant les coûts directs et indirects de production. Une provision pour dépréciation des produits finis est pratiquée lorsque la valeur de réalisation ou les perspectives de vente de ces produits, appréciées en fonction du marché, apparaissent inférieures à la valeur brute de l'inventaire.

Un stock de pièces détachées est également valorisé à la clôture de l'exercice. Une dépréciation peut être constatée en fonction de l'ancienneté des pièces et des probabilités d'utilisation sur le matériel.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont le cas échéant dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles seraient susceptibles de donner lieu.

Les ventes sont comptabilisées au moment du transfert de propriété, qui se produit normalement au moment de la livraison du bien. Les créances clients cédées par l'intermédiaire du programme d'affacturage sont classées au bilan en moins des créances clients par la contrepartie d'un compte débiteurs divers dédié. Ce compte est soldé lors de l'encaissement du financement, déduction faite des frais et de la retenue de garantie classée en immobilisation financière. Lorsque les factures arrivent à échéance, les fonds sont remontés à la société d'affacturage via un compte bancaire spécifique. Les comptes clients et comptes clients d'affacturage sont alors soldés.

Valeurs mobilières de placement

Les Valeurs mobilières de placement (VMP) sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les plus-values latentes sur les titres du portefeuille ne sont pas comptabilisées dans le résultat comptable de l'exercice. Une provision pour dépréciation des titres est comptabilisée le cas échéant si leur valeur de réalisation devient inférieure à leur coût d'achat.

En matière d'OPCVM (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières), la valeur de réalisation correspond à la valeur de marché à la date de clôture. Les actions propres sont valorisées à leur coût d'acquisition. Pour les actions affectées à des plans d'attribution d'actions de performance, une provision est constituée sur la période d'acquisition des droits.

Disponibilités

Les liquidités en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change et les écarts de conversion sont compris dans le résultat de l'exercice.

Écarts de conversion

Les écarts de conversion résultent de la valorisation des dettes et créances en monnaies étrangères à la zone euro au cours de la date de clôture.

Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour perte de change lorsque le cours n'a pas été définitivement assuré par des opérations à terme ou par des couvertures de fait. Les gains latents ne concourent pas au résultat de l'exercice.

Instruments financiers dérivés

De par notre activité et notre présence internationale, nous sommes exposés à la variation des cours de change.

Des instruments de couverture sont négociés afin de couvrir les opérations comptabilisées au bilan ainsi que les transactions futures ayant un caractère hautement probable. Ces couvertures sont détenues uniquement dans le but de réduire l'exposition aux risques de taux et de change. Les gains et pertes latents sur les instruments financiers dérivés liés aux variations des cours de change sont comptabilisés au bilan en écart de conversion afin de respecter le principe de symétrie avec l'élément couvert. Les gains et pertes réalisés sur les instruments dérivés de couverture sont enregistrés en résultat dans la même rubrique que l'élément couvert.

Conformément à l'article 628-11 du règlement ANC 2015-05, les effets de la couverture sont classés en résultat d'exploitation s'agissant des flux opérationnels (compte 656100 pour les pertes de change, compte 756100 pour les gains de change) et en résultat financier s'agissant des flux financiers (compte 666100 pour les pertes de change, compte 766100 pour les gains de change). Les gains et pertes réalisés sur les instruments dérivés de couverture de transactions futures hautement probables sont reconnus en résultat uniquement lorsque l'élément couvert impacte lui-même le résultat. La prime d'une option est constitutive du coût de la couverture. Elle est constatée en résultat financier ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert uniquement à la fin de la couverture.

Le report-déport est constitutif du coût de la couverture, pour les transactions futures, il est comptabilisé de manière symétrique à l'élément couvert. Il n'y a pas d'étalement en compte de résultat si la couverture réduit le risque en quasi-totalité.

Provisions

Elles sont destinées à couvrir les charges et les litiges connus (risques de change, prestations de retraite complémentaire des dirigeants, indemnités de fin de carrière du personnel, litiges commerciaux) ainsi que des risques économiques généraux qui font l'objet d'une évaluation (risques produits, réglementaires et fiscaux, litiges potentiels).

Avantages du personnel

■ Régimes de retraite à cotisations définies

Les avantages liés à des régimes à cotisations définies sont inscrits en charges lorsqu'ils sont encourus.

■ Régimes de retraite à prestations définies

Les engagements du Groupe résultant de régimes de retraite à prestations définies sont déterminés en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. L'évaluation de ces engagements a lieu à chaque date de clôture. Le modèle de calcul des engagements est basé sur un certain nombre d'hypothèses actuarielles. Le taux d'actualisation retenu est déterminé par référence au taux *iBoxx Corporate AA10Y+* de rendement des obligations privées de première qualité (entreprises notées "AA"). Les engagements du Groupe font l'objet d'une dette au bilan pour leur montant net du fonds qui a été constitué auprès d'un assureur. Les écarts actuariels sont constatés immédiatement en résultat.

Produits d'exploitation

Les ventes sont comptabilisées comme suit :

- les ventes de biens sont comptabilisées lors de la livraison des biens et du transfert du titre de propriété ;
- les transactions impliquant des prestations de services sont comptabilisées sur la période au cours de laquelle les services sont rendus.

Charges et produits financiers

Les produits financiers proviennent majoritairement des dividendes reçus des filiales et des revenus de placement de la trésorerie disponible. Les plus-values latentes sur placements monétaires en OPCVM ne sont pas comptabilisées dans le résultat comptable de l'exercice mais seulement lors de la cession des titres.

Une provision pour dépréciation des titres est éventuellement constatée lorsque la situation financière de la filiale le justifie (cf. note B3).

Impôt sur les sociétés

Virbac et toutes les filiales françaises (Virbac France, Alfamed, Interlab, Virbac Nutrition, Bio Vêto Test) relèvent, en matière d'impôt sur les sociétés, du régime d'intégration fiscale institué par l'article 68 de la loi du 30 décembre 1987. Chaque société constate en charge l'impôt afférent à ses propres résultats et conserve le droit d'utiliser dans le futur d'éventuels déficits.

Virbac, en tant que seule société redevable de l'impôt, comptabilise la dette ou la créance vis-à-vis du Trésor public pour l'ensemble du groupe fiscal.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

B1. Immobilisations incorporelles

en k€	2020	Augmentations	Diminutions	Recassements	2021
Marques	5 445	—	-7	—	5 438
Brevets et licences	16 794	—	-3 000	—	13 794
Autorisations de mise sur le marché	28 409	—	-12	—	28 397
Noms de domaine	4	—	—	—	4
Droits de distribution	1 498	—	—	—	1 498
Fonds de commerce	837	—	—	—	837
Autres immobilisations incorporelles	40	—	—	—	40
Programmes informatiques	56 268	2 255	-873	1 900	59 550
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles et immobilisations en cours	7 097	7 904	—	-1 900	13 101
Valeur brute	116 392	10 159	-3 892	—	122 659
Amortissements	-85 401	-5 415	2 320	—	-88 496
Provisions	-2 152	-80	1 514	—	-718
Amortissements et provisions	-87 553	-5 495	3 834	—	-89 214
Valeur nette	28 839	4 664	-58	—	33 445

Les principaux brevets, licences et AMM sont les suivants (valeurs brutes) :

- brevet Alpha Laval pour 2 479 k€ ;
- brevet FeLV pour 2 628 k€ ;
- brevet Alizine pour 2 592 k€ ;
- brevet Antigenics pour 3 394 k€ ;
- AMM doxycycline 50% pour 690 k€ (valeur nette après dépréciation et amortissement : nulle) ;
- AMM Schering-Plough pour 18 334 k€ ;
- AMM Virbamec, Equimax, Eraquell pour 4 000 k€ ;
- AMM cyclosporine pour 1 500 k€ ;
- AMM Suramox, Stabox pour 463 k€ ;
- AMM cyclosporine chat pour 195 k€ ;
- AMM Halofuginone pour 1 000 k€ ;
- AMM Tramadol pour 453 k€ ;
- AMM Tilapia pour 451 k€ ;
- licence Repropharm pour 350 k€.

Suite à l'arrêt de la production du vaccin contre la leishmaniose, le brevet Oridan d'une valeur brute de 3 000 k€ a fait l'objet d'une mise au rebut sur l'exercice. Il était déprécié à 100% de sa valeur nette comptable soit 1 402 k€ à fin décembre 2020, une reprise de provision du même montant a été comptabilisée sur l'exercice.

Concernant les programmes informatiques, des évolutions ont été apportées à différents systèmes avec notamment la mise en service du SIRH (Système information ressource humaine) pour 930 k€, la *digital workplace* pour 339 k€, ainsi que l'évolution CRM (*Customer relationship management*) pour 293 k€.

Divers projets informatiques en cours ont été comptabilisés sur l'année dont le projet Odyssey pour 4 006 k€.

Les frais de personnel capitalisables sur les projets informatiques se sont élevés à 2 839 k€ sur l'exercice.

B2. Immobilisations corporelles

en k€	2020	Augmentations	Diminutions	Reclassements	2021
Terrains	1 683	—	-187	—	1 496
Constructions	111 635	6 298	-9 168	1 165	109 930
Matériels, outillages, équipements	110 753	4 350	-7 208	524	108 419
Autres immobilisations corporelles	5 783	433	-178	—	6 038
Immobilisations en cours	2 838	4 605	-23	-1 703	5 717
Immobilisations factures à recevoir	5 255	902	—	—	6 157
Avances et acomptes	1 712	1 032	—	14	2 758
Valeur brute	239 659	17 620	-16 764	—	240 515
Terrains	—	—	—	—	—
Constructions	-74 895	-4 811	7 467	—	-72 239
Matériels, outillages, équipements	-77 933	-5 918	6 592	—	-77 259
Autres immobilisations corporelles	-4 335	-392	151	—	-4 576
Immobilisations en cours	—	—	—	—	—
Immobilisations factures à recevoir	—	—	—	—	—
Avances et acomptes	—	—	—	—	—
Amortissements et provisions	-157 163	-11 121	14 210	—	-154 074
Terrains	1 683	—	-187	—	1 496
Constructions	36 740	1 487	-1 701	1 165	37 691
Matériels, outillages, équipements	32 820	-1 568	-616	524	31 160
Autres immobilisations corporelles	1 448	41	-27	—	1 462
Immobilisations en cours	2 838	4 605	-23	-1 703	5 717
Immobilisations factures à recevoir	5 255	902	—	—	6 157
Avances et acomptes	1 712	1 032	—	14	2 758
Valeur nette	82 496	6 499	-2 554	—	86 441

Des investissements ont été réalisés et mis en service au cours de l'exercice 2021 sur les différents sites, avec notamment des travaux de rénovation ou d'amélioration à :

- VB3 pour 350 k€ pour le système CVC (Climatisation ventilation chauffage) ;
- Bio4 pour 365 k€ pour le réseau EPC (Eaux potentiellement contaminées) ;
- VB1 pour 404 k€ pour la mise en conformité environnement hygiène sécurité du laboratoire.

Nous avons également réalisé des travaux de rénovation du rez de chaussé de VBD pour 424 k€.

Des investissements en cours à fin 2021 ont été réalisés :

- Nouvelle gamme de *petfood* pour 688 k€ ;
- ligne de vaccins VB8 pour 1 756 k€ (dont 1 073 k€ pour des avances et acomptes sur du matériel).

Des matériels ont été achetés ou mis en service, comme par exemple :

- une unité de production bactériologique pour une valeur de 161 k€ ;
- un suivi particulier en continu pour une valeur de 162 k€ ;
- un autoclave pour une valeur de 288 k€ ;
- un équipement intramammaires pour une valeur de 457 k€.

L'arrêt de la production du vaccin contre la leishmaniose en 2020, a entraîné une provision pour dépréciation des matériels qui ne sont plus utilisés à hauteur de leurs valeurs nettes comptables soit 2 378 k€. Une partie de ces matériels avait été mis hors exploitation sur les exercices antérieurs et était déjà dépréciée au 31 décembre 2020 pour une valeur de 2 598 k€.

Suite à un accord signé en mai 2021, nous avons cédé en date du 1^{er} juillet 2021 pour une valeur de 2 450 k€ le site industriel de Magny-en-Vexin à Friulchem, notre partenaire CMO depuis plus de vingt ans. La valeur brute des immobilisations cédées était de 15 789 k€ tandis que la valeur nette comptable s'élevait à 2 658 k€.

B3. Immobilisations financières

en k€	2020	Augmentations	Diminutions	Reclassements	2021
Participations	460 613	2 466	-5 652	—	457 427
Créances rattachées	—	2 574	—	—	2 574
Autres titres immobilisés	—	—	—	—	—
Prêts et autres immobilisations financières	64 674	68 781	-11 814	—	121 641
Valeur brute	525 287	73 821	-17 466	—	581 642
Dépréciation des immobilisations financières	-6 485	-12 878	5 673	—	-13 690
Provisions	-6 485	-12 878	5 673	—	-13 690
Valeur nette	518 802	60 943	-11 793	—	567 952

Mouvements des titres de participation

Sur l'exercice 2021, notre filiale Virbac Nouvelle-Zélande a procédé au rachat de ses propres actions pour un montant global de 5 052 k€. Notre filiale Virbac Thaïlande a réalisé une augmentation de capital pour la valeur de 2 466 k€.

Suite aux tests de dépréciation 2021, les titres des filiales Bio Véto Test et Virbac Philippines dépréciés à 100% sur l'exercice précédent ont fait l'objet de reprise de provisions pour des valeurs respectives de 5 498 k€ et de 175 k€.

Notre filiale Interlab a quant à elle, fait l'objet d'une dépréciation de ses titres pour un montant de 12 878 k€. La dépréciation des titres de la société Alfamed effectuée fin 2019 pour un montant de 688 k€ n'a pas fait l'objet de variation sur l'exercice.

en k€	2021
Virbac Thaïlande	2 466
Augmentations de capital, acquisitions & créations	2 466

en k€	2021
Virbac Nouvelle-Zélande	5 052
Virbac HK Trading	600
Cessions, remboursements, liquidations	5 652

Autres immobilisations financières

L'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2021 a autorisé la société Virbac à procéder à des rachats de ses propres actions sur le fondement de l'article L225-209 du Code de commerce. Compte tenu des objectifs fixés lors du programme de rachat, les actions propres ont été classées en valeurs mobilières de placement.

Le poste "Prêts et autres immobilisations financières" comprend essentiellement les prêts aux filiales et sous-filiales, à savoir :

- Virbac Chili pour 100 867 k€ (soit 97 730 millions CLP) ;
- Virbac Vietnam pour 3 772 k€ (soit 2,8 millions US\$ et 1,3 millions €) ;
- Virbac Taïwan pour 14 879 k€ (soit 469 millions TWD).

Le prêt Virbac Chili a augmenté sur l'exercice pour une valeur de 51 167 millions de pesos chiliens.

Les prêts, effectués en devises locales, font l'objet de couvertures de change sur leur totalité à l'exception du prêt de Virbac Chili couvert partiellement pour un montant de 58 581 millions de pesos chiliens sur un montant total de 97 730 millions de pesos chiliens.

B4. Stocks et en-cours

en k€	2021 Brut	2020 Brut	Variation de stocks des matières premières et autres approvisionnements	Variation de stocks des en-cours et des produits finis
Matières premières et approvisionnements	39 490	31 585	-7 905	—
En-cours de production	15 236	16 213	—	-977
Produits finis	17 265	14 041	—	3 224
Stocks et en-cours	71 991	61 839	-7 905	2 247

Au 31 décembre 2021, les provisions pour dépréciation des stocks comptabilisées s'élèvent à :

- matières premières : 1 778 k€ ;
- en-cours de production : 1 258 k€ ;
- produits finis : 332 k€.

La société n'a pas constaté de dépréciation concernant le stock de pièces de rechange.

B5. Créances et dettes

en k€	2021 Montants bruts	à - d'un an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Créances rattachées à des participations	2 574	2 574	—	—
Prêts	119 892	373	18 651	100 868
Autres immobilisations financières	1 749	—	1 749	—
Actif immobilisé	124 215	2 947	20 400	100 868
Créances clients et comptes rattachés	91 902	91 902	—	—
Autres créances	42 522	42 522	—	—
Charges constatées d'avance	3 354	3 354	—	—
Actif circulant	137 778	137 778	—	—
Total des créances	261 993	140 725	20 400	100 868
Emprunts bancaires	38 458	23 458	15 000	—
Découverts bancaires	464	464	—	—
Concours bancaires courants	—	—	—	—
Emprunts et dettes financières divers	105	2	103	—
Dettes envers les filiales (comptes courants)	45 651	45 651	—	—
Dettes financières	84 678	69 575	15 103	—
Fournisseurs et comptes rattachés ¹	68 197	68 197	—	—
Dettes fiscales et sociales	30 646	30 646	—	—
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	—	—	—	—
Autres dettes	2 647	2 647	—	—
Produits constatés d'avance	351	351	—	—
Dettes d'exploitation	101 841	101 841	—	—
Total des dettes	186 519	171 416	15 103	—

¹dont effets à payer : néant

Le montant des créances cédées dans le cadre de contrat d'affacturage s'élève à 593 k€ au 31 décembre 2021, et le financement en cours à 586 k€.

Une provision pour dépréciation des créances clients a été comptabilisée en décembre 2021 pour un montant de 47 k€, celle de décembre 2020 s'élevait à 342 k€. Nous n'avons pas comptabilisé de créance irrécouvrable en charge sur l'exercice.

B6. Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2021, les valeurs mobilières de placement comprennent des Sicav pour 4 344 k€, les actions propres des plans de performance 2018 et 2021 pour un montant de 1 873 k€, ainsi que celles du contrat de liquidité pour 1 254 k€.

en k€	2020	Augmentations	Diminutions	Recassements	2021
Sicav	2 953	1 391	—	—	4 344
Actions propres (contrat de liquidité)	1 401	—	-147	—	1 254
Plans d'actions de performance	1 893	1 771	-1 791	—	1 873
Actions propres en attente (plans annulés)	—	—	—	—	—
Valeurs mobilières de placements	6 247	3 162	-1 938	—	7 471

À la clôture de l'exercice 2021, les Sicav font apparaître une moins-value latente non significative (9 k€). Quant aux actions propres du contrat de liquidité, elles réalisent une plus-value latente de 128 k€.

Les actions du plan de performance 2019 (3 800 actions) et 50% des actions du plan de performance 2018 (7 025 actions) ont été acquises sur l'exercice par les bénéficiaires.

Le coût probable résultant de l'attribution des actions de performance est pris en compte de manière étalée sur la durée d'acquisition des droits, sous forme de provision (cf. note B10).

B7. Disponibilités

Au 31 décembre 2021, les disponibilités correspondent à des soldes créditeurs de banques pour une valeur de 8 376 k€, à des instruments financiers pour la somme de -2 128 k€ suite aux revalorisations des créances et des dettes au cours de couverture à la fin de l'exercice ainsi qu'à des comptes de dépôt à terme pour une valeur de 17 000 k€.

Les dépôts à terme dont l'échéance est essentiellement de trois mois ou moins au moment de l'achat sont détenus par des institutions financières de premier ordre. Ils présentent les caractéristiques suivantes, ils sont renouvelables par tacite reconduction et le remboursement avant l'échéance est possible.

B8. Comptes de régularisation actif

Charges constatées d'avance

Elles sont principalement composées de charges externes diverses et d'achats stockables relatifs à l'exercice 2022.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les charges à répartir sont constituées de frais d'émission d'emprunts étalés sur la durée de remboursement des emprunts.

Écarts de conversion

Ils correspondent à des pertes de change latentes pour 28 680 k€ compensées pour la partie couverte par des gains latents réalisés sur les instruments dérivés financiers permettant de respecter le principe de symétrie et comptabilisés au passif (rubrique : Compte de régularisation) pour la somme de 16 904 k€ dans le compte 478700. Une provision à hauteur du risque financier non couvert a été comptabilisée pour une valeur de 9 437 k€ au 31 décembre 2021. Elle est essentiellement liée à un prêt en devises fait à une filiale. Le poste "Autres couvertures naturelles" comprend un prêt en dollars américains accordé à la filiale américaine couvert naturellement par un tirage bancaire dans la même devise et aux mêmes échéances de remboursement.

en k€	Créances et dettes commerciales	Créances et dettes financières	Instruments dérivés actifs	Total
Écarts de conversion actif	302	25 995	2 383	28 680
Différences d'évaluation instruments de trésorerie	—	-16 904	—	-16 904
Autres couvertures (naturelles)	—	-362	—	-362
Provision pour pertes de change	302	9 134	—	9 436

B9. Capitaux propres

Capital social

Le capital social d'un montant de 10 572 500 € est composé au 31 décembre 2021 de 8 458 000 actions d'un montant nominal de 1,25 €.

Variation des capitaux propres

Au 31 décembre 2021, nous possédons 10 457 actions propres acquises sur le marché pour un montant global de 3 127 k€ hors frais, soit un coût moyen de 299,04 € par titre. Au cours de l'exercice, nous avons acquis 44 912 et cédé 47 934 actions propres au titre du contrat d'animation. L'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2021 a décidé de verser un dividende de 6 344 k€. Les actions propres ne donnant pas droit à l'attribution de dividendes, le montant afférent à ces actions a été imputé au report à nouveau pour 12 k€.

	Avant affectation du résultat	Affectation du résultat 2020	Après affectation du résultat	Augmentations	Diminutions	2021
Nombre d'actions au 31 décembre	8 458 000	—	8 458 000	—	—	8 458 000
Nombre d'actions donnant droit à dividendes	8 458 000	—	8 458 000	—	—	8 458 000

en k€	Avant affectation du résultat	Affectation du résultat 2020	Après affectation du résultat	Augmentations	Diminutions	2021
Capital social	10 573	—	10 573	—	—	10 573
Primes d'émission, de fusion	6 534	—	6 534	—	—	6 534
Résultat de l'exercice	151 123	-151 123	—	68 350	—	68 350
Réserve légale	1 089	—	1 089	—	—	1 089
Réserves réglementées	36 287	—	36 287	—	—	36 287
Autres réserves	36 396	—	36 396	—	—	36 396
Report à nouveau	388 152	144 790	532 942	—	—	532 942
Distribution de dividendes	—	6 333	6 333	—	-6 333	—
Subventions d'investissement	491	—	491	150	-32	609
Provisions réglementées	29 647	—	29 647	2 980	-4 202	28 425
Capitaux propres	660 292	—	660 292	71 480	-10 567	721 205

Provisions réglementées

Ce poste comprend uniquement des amortissements dérogatoires résultant des durées et modes d'amortissements fiscaux différents.

B10. Provisions

Les mouvements enregistrés sur ces postes sont les suivants :

en k€	2020	Dotations	Reprises montants utilisés	Reprises montants non utilisés	2021
Provisions d'indemnités de fin de carrière	9 048	—	-107	—	8 941
Provisions pour prestations de retraite complémentaire	1 519	—	-1 519	—	—
Provisions pour pertes de change	4 404	9 437	-4 404	—	9 437
Provision plans de performance	2 782	3 121	-2 782	—	3 121
Autres provisions pour risques et charges	7 942	2 277	-4 588	—	5 631
Provisions pour risques et charges	25 695	14 835	-13 400	—	27 130
Dépréciations des immobilisations	11 235	12 958	-7 407	—	16 786
Dépréciations des actifs circulants	4 105	3 412	-4 101	—	3 416
Provisions pour dépréciations	15 340	16 370	-11 508	—	20 202
Provisions	41 035	31 205	-24 908	—	47 332

Nous avons comptabilisé sur l'exercice, une reprise de provision pour indemnités de fin de carrière prévues par la loi et la convention collective à hauteur de 106 k€ sur l'exercice.

Le calcul de l'engagement tient compte des rémunérations, de l'ancienneté des salariés ainsi que des critères suivants :

- acquisition des droits :
 - cadres et assimilés : 12/100 par année d'ancienneté ;
 - non cadres : 12/100 par année d'ancienneté ;
- taux d'actualisation : 0,9% ;
- taux de charges sociales : 47,0% ;
- taux de rotation du personnel : déterminé en fonction de la catégorie, de l'âge du salarié et de son ancienneté ;
- espérance de vie : déterminée en fonction de la table de mortalité de l'Insee TD-TV 15-17.

Autres paramètres :

	Cadres	Non-cadres
Âge de départ à la retraite	65 ans	62 ans
Taux de revalorisation des salaires	2%	2%

L'engagement est calculé suivant une méthode actuarielle rétrospective. Il tient compte des modifications apportées par la loi de finance de la sécurité sociale 2007, à savoir de l'impact en termes de charges sociales que générera le départ à la retraite des salariés de moins de 65 ans. Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat. Le montant des charges lié aux régimes de retraite à cotisations définies comptabilisé dans l'exercice s'élève à 5 553 k€ sur 2021.

Nous avons comptabilisé, d'autre part à fin décembre 2020, une provision pour prestations de retraite complémentaire des membres du directoire au titre d'un régime à prestations définies mis en place en 2003 pour un montant de 1 519 k€ dont 294 k€ de contribution sociale. Sur l'exercice 2021, une reprise de provision globale a été réalisée suite à un dernier versement de 1 545 k€ dont 295 k€ de contribution sociale dans le cadre du préfinancement du régime. Ces montants étaient gérés par une compagnie d'assurance et faisaient l'objet de placements sans risque, le contrat a pris fin cette année.

Nous provisionnons également, de manière étalée, le coût probable résultant de l'attribution d'actions de performance à certains salariés et dirigeants. Cette année, le plan de performance 2018 (50%) et 2019 (100%) ont été acquis par les bénéficiaires pour une valeur globale de 1 783 k€ dont 465 k€ de contribution patronale. Une quote-part a été refacturée aux filiales bénéficiaires pour un montant de 216 k€. Des reprises de provisions ont été constatées sur l'exercice concernant ces plans pour un montant global de 2 554 k€ dont 506 k€ de contribution patronale. Le solde du plan de performance 2018 a fait l'objet d'une provision sur l'exercice pour un montant de 2 224 k€ dont 430 k€ de contribution patronale. Nous avons constitué un nouveau plan sur 2021, la provision s'est élevée à 896 k€ dont 117 k€ de contribution patronale sur l'année. La période d'attribution des droits est fixée au 31 décembre 2023. Le plan 2020 a été annulé sur l'exercice, suite au départ à la retraite de son bénéficiaire. Lorsque les actions des plans de performance ont déjà été acquises sur le marché, la provision est basée sur la valeur d'acquisition des titres au bilan, dans le cas contraire, nous retenons le cours de l'action à la clôture de l'exercice.

Plans d'actions de performance	2018	2019	2021
Nombre d'actions prévues à la distribution	15 000	4 000	6 225
Nombre d'actions attribuées pendant l'exercice	—	—	6 225
Nombre d'actions attribuées pendant l'exercice précédent	—	—	—
Nombre d'actions attribuées cumulées depuis la date d'attribution du plan	15 000	4 000	6 225
Nombre de droits d'actions radiés ou en attente de radiation depuis la création du plan	950	200	—
Nombre d'actions acquises par les bénéficiaires cumulées depuis la date d'attribution du plan	7 025	3 800	—

Concernant les autres provisions pour risques et charges au 31 décembre 2021, nous constatons dans les comptes une provision pour litiges prud'homaux qui s'élève à 487 k€, une provision pour litige suite au remboursement du contrat *Schuldschein* pour 150 k€, une provision pour des risques généraux de 3 216 k€ en partie liée à des litiges fiscaux (une dotation complémentaire de 397 k€ a été comptabilisée en charge sur l'exercice) ainsi qu'une provision de 1 214 k€ liée au transfert de l'activité de production d'intramamaires du site de Carros, en effet, nous avons décidé de fermer progressivement cet atelier et d'externaliser la production. Les coûts liés à ce transfert de production ont fait l'objet d'une provision sur l'exercice 2018 et ont donné lieu en 2019, 2020 et 2021 à des reprises partielles de cette provision pour des montants respectifs de 1 207 k€, 781 k€ et 698 k€. Une provision pour litige qui nous opposait à un de nos principaux concurrents pour 2 000 k€ a été reprise sur l'exercice. Suite aux tests de dépréciation réalisés fin 2021 sur les immobilisations financières, nous avons constaté cette année une provision pour dépréciation des titres d'Interlab pour une valeur de 12 878 k€, des reprises de provisions sur les titres de Virbac Philippines pour 175 k€ ainsi que sur ceux de Bio Vétro Test pour 5 498 k€.

La provision pour dépréciation des immobilisations corporelles concerne du matériel mis hors exploitation ou non utilisé. Cette provision s'élève à 2 378 k€ fin 2021 suite à l'arrêt de la production du vaccin contre la leishmaniose (cf. note B2), qui avait entraîné également la dépréciation d'une licence pour sa valeur nette comptable soit 1 402 k€. La totalité de la provision a été reprise sur 2021 suite à la mise au rebut de cette immobilisation incorporelle. Les actifs circulants dépréciés correspondent aux stocks et en-cours pour la somme de 3 368 k€ et aux comptes clients pour 47 k€.

B11. Dettes financières

Dans le cadre du suivi de notre politique de financement, nous avons procédé au refinancement de notre ligne de crédit *revolving* de 420 millions € arrivant à échéance en avril 2022. Nous avons signé ce nouveau contrat syndiqué en octobre 2021, pour un montant ferme de 200 millions € et un remboursement *in fine* dans 5 ans, avec la quasi-totalité de nos banques historiques. La réduction de la facilité reflète nos perspectives de *cash-flow* opérationnels et notre plan d'acquisitions. Nous avons cependant assorti ce contrat de clauses nous permettant, d'une part, d'allonger la maturité de notre dette jusqu'en octobre 2028 grâce à deux options d'extension d'une année chacune, d'autre part, d'accroître le financement de 150 millions €, grâce à une clause dite "d'accordéon", pouvant monter l'engagement total à 350 millions €. Par ailleurs, cette nouvelle ligne de financement comporte des engagements en lien avec notre politique RSE, reflétant ainsi notre engagement depuis plusieurs années pour préserver l'environnement et respecter l'éthique animale. La négociation de ces clauses nous assure d'accéder à des conditions financières maîtrisées et d'accompagner nos besoins en fonction de notre évolution. La marge applicable du crédit est ajustable en fonction du ratio financier annuel et, dans une moindre mesure, aux résultats annuels de trois indicateurs de performance RSE déjà suivis au sein de notre politique RSE.

Ainsi, afin d'assurer notre liquidité, nous disposons :

- de ce crédit syndiqué de 200 millions €, dont nous avons exposé ci-dessus les caractéristiques ;
- des contrats désintermédiés (*Schuldschein*) en euros et en dollars pour un total de 22,1 millions €, composés de trois tranches, de maturités avril 2022 et avril 2025, à taux fixe ;
- des contrats de financement avec Bpifrance, pour 15,7 millions €, amortissables et de maturité novembre 2023 et septembre 2024.

Au 31 décembre 2021, la position de nos financements est la suivante :

- les contrats désintermédiés s'élèvent à 15 millions € et 8 millions US\$;
- les financements Bpifrance se montent à 15,7 millions € ;
- la ligne de crédit du contrat syndiqué n'est pas mobilisée.

Ces financements sont assortis d'une clause de respect d'un *covenant* financier qui nous impose de respecter le ratio financier annuel calculé sur la base des comptes consolidés annuels et correspondant à l'endettement net consolidé¹ sur l'*Ebitda* consolidé².

Au 31 décembre 2021, nous respectons les clauses de ratio financier puisque celui-ci s'établit à -0,36, le situant ainsi sous la limite du *covenant* financier contractuel qui s'élève à 3,75.

¹ pour le calcul du *covenant*, l'endettement net consolidé désigne la somme des autres passifs financiers courants et non courants, soit les postes comptables suivants : emprunts, concours bancaires, intérêts courus non échus passifs, dettes relatives aux contrats de location-financement, participation, instruments dérivés de taux et de

change, et autres ; diminuée du montant des postes suivants : trésorerie et équivalents de trésorerie, comptes de dépôts à terme, et des instruments dérivés de change et de taux actifs tels qu'ils apparaissent dans les comptes consolidés annuels.

²l'Ebitda consolidé désigne sur la base des comptes consolidés annuels, le résultat d'exploitation de l'exercice comptable considéré au sens des principes comptables applicables aux comptes consolidés, majoré des dotations aux amortissements et provisions nettes de reprises et les dividendes reçus de filiales non consolidées.

Nos capacités de financement sont suffisantes pour permettre le financement de nos besoins en trésorerie.

B12. Comptes de régularisation passif

Produits constatés d'avance

Nous avons comptabilisé au 31 décembre 2021, un produit constaté d'avance pour un montant de 351 k€ correspondant à du chiffre d'affaires 2022.

Écarts de conversion

Ils correspondent aux gains de change latents suite à la revalorisation des créances et dettes en devises au cours de clôture et des produits dérivés pour 19 701 k€.

Ces gains sont compensés par des pertes latentes pour la valeur de 2 383 k€ réalisées sur les instruments dérivés financiers afin de respecter le principe de symétrie et comptabilisés à l'actif (rubrique : Comptes de régularisation) dans le compte 478600.

en k€	Créances et dettes commerciales	Créances et dettes financières	Instruments dérivés passifs	Total
Écarts de conversion passif	428	2 369	16 904	19 701
Différences d'évaluation instruments de trésorerie	-140	-2 243		-2 383
Produits de change latents	288	126		414

R1. Chiffre d'affaires

Répartition du chiffre d'affaires France/export

en k€	2021	2020
France	76 461	65 334
Export	304 646	228 306
Chiffre d'affaires	381 107	293 640

Répartition du chiffre d'affaires par nature

en k€	2021	2020
Ventes de produits finis et de marchandises	364 792	280 006
Prestations de services	16 315	13 634
Chiffre d'affaires	381 107	293 640

R2. Charges et produits d'exploitation

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges de l'exercice. Le montant des charges externes de recherche et développement s'élève à 15 881 k€ au 31 décembre 2021.

Différences de change

Conformément au règlement de l'ANC 2015-05, mis en place sur l'exercice 2017, les effets de la couverture ont été classés en résultat d'exploitation s'agissant des flux opérationnels et en résultat financier s'agissant des flux financiers. L'impact du solde des différences de change reclassé en exploitation sur l'exercice 2021 s'élève à 1 601 k€ (charge) soit :

- gains de change pour une valeur de 3 572 k€ comptabilisés dans les comptes 756 ;
- pertes de change pour une valeur de 5 173 k€ comptabilisées dans les comptes 656.

R3. Charges et produits financiers

Le résultat financier à fin décembre 2021 s'élève à 32 millions € soit une baisse de 113 millions € par rapport à l'année 2020. Cette variation s'explique essentiellement par une diminution de 103 millions € des dividendes perçus. L'exercice 2021 a également été impacté par une charge nette globale de 10,9 millions € concernant les opérations de change et par une charge nette de 7,2 millions € sur les provisions pour dépréciation des titres de participations. La baisse des charges d'intérêts sur emprunts d'un montant de 3,4 millions € est fortement liée à la diminution de notre endettement en juillet 2021.

Charges financières

en k€	2021	2020
Provisions pour pertes de change	-9 437	-4 404
Provisions pour dépréciations des titres	-12 878	-5 799
Provisions dépréciations des valeurs mobilières de placements	-9	—
Provisions pour dépréciations des comptes courants	—	—
Dotations aux amortissements et provisions	-22 324	-10 203
Intérêts, emprunts et lignes de crédit	-3 664	-7 039
Autres charges financières	-69	-660
Différences négatives de change	-11 876	-20 279
Intérêts et charges assimilées	-15 609	-27 978
Charges financières	-37 933	-38 181

Produits financiers

en k€	2021	2020
Produits de participations	49 111	152 292
Reprises de provisions	10 079	5 721
Différences positives de change	6 025	18 168
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	—	—
Revenus de créances diverses	4 715	7 001
Produits financiers	69 930	183 182

R4. Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel 2021 s'élève à 4,8 millions €, soit une hausse du résultat de 8,2 millions € par rapport à l'exercice 2020.

La diminution de la dotation aux amortissements dérogatoires a généré un produit net de 1,2 millions € par rapport à l'année 2020. Des reprises de provisions ont également été comptabilisées sur l'exercice comme celle concernant un litige pour un montant de 1,95 millions € suite à un dénouement en notre faveur et celle concernant les indemnités pour fin de carrière pour 106 k€ alors que sur l'exercice 2020 une dotation aux provisions de 1,8 millions € avait été comptabilisée.

La cession de notre site industriel de Magny-en-Vexin n'a que très peu impacté notre résultat exceptionnel soit -0,2 millions €, le prix de cession des immobilisations s'élevant à 2,4 millions € pour une valeur nette comptable de 2,6 millions €. À noter que les stocks du site ont été également cédés pour une valeur nette comptable sans impact sur le résultat exceptionnel.

Une de nos filiales a également procédé au rachat de ses propres actions pour un montant de 4,8 millions €, la valeur nette comptable de ces titres de participation s'élevait à 5 millions €.

Charges exceptionnelles

en k€	2021	2020
Valeurs nettes des immobilisations cédées	-10 857	-4 955
Pénalités fiscales	—	-1
Autres charges exceptionnelles	-692	-306
Dotations aux provisions réglementées	-2 980	-3 162
Dotations aux provisions pour risques et charges	-1 682	-3 122
Dotations aux autres provisions	-80	-4 599
Charges exceptionnelles	-16 291	-16 145

Produits exceptionnels

en k€	2021	2020
Produits de cessions des immobilisations	7 852	2 479
Reprises de provisions réglementées	4 202	5 994
Reprises de provisions pour risques et charges	4 658	2 079
Reprises de provisions pour dépréciations exceptionnelles	1 734	592
Transferts de charges exceptionnelles	1 100	491
Produits divers	1 501	1 052
Produits exceptionnels	21 047	12 687

R5. Impôt sur les sociétés

Au 31 décembre 2021, l'économie d'impôt réalisée par Virbac à raison des pertes fiscales des filiales intégrées et susceptibles de se retourner dans le futur si les filiales redevenaient bénéficiaires, s'élève à 39 k€. Il a été comptabilisé au 31 décembre 2021 un crédit d'impôt recherche d'un montant de 7 569 k€ et un crédit d'impôt mécénat d'un montant de 15 k€. Si Virbac avait été imposée séparément, elle aurait comptabilisé uniquement une charge d'impôt de 3 942 k€ et un produit d'impôt correspondant aux crédits d'impôts de 7 584 k€ au total. Avec l'intégration fiscale, Virbac a constaté cette année une charge d'impôt égale à 4 646 k€.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La loi de finance 2019 a prévu une diminution progressive de l'impôt sur les sociétés pour le ramener à 25,83% contribution additionnelle incluse en 2022. L'impact pour Virbac sera répercuté en 2022 avec un taux réduit à 25,83% contre 28% sur 2021.

Compte tenu de cette réduction et des perspectives d'utilisation, les allègements et les accroissements d'impôts sont calculés au taux de 25,83% pour 2022 et au delà.

en k€	2021	2020	2020
Taux d'imposition	25,83%	28,00%	25,83%
Amortissements dérogatoires	7 342	970	6 763
Pertes de change latentes	—	—	—
Accroissements liés au décalage dans le temps	7 342		7 733
Contribution de solidarité	120	120	—
Plus-values latentes sur placements de trésorerie	—	—	—
Profits de change latents	118	295	—
Engagements de retraite	2 310	425	2 337
Crédit d'impôt mécénat	45	60	—
Autres provisions	440	233	17
Total des allègements par taux d'imposition	3 033	1 133	2 354
Total des allègements liés au décalage dans le temps			
Déficits reportables fiscalement	-5 220	—	-9 086
Éléments à imputer sur l'impôt	-5 220		-9 086

Évaluations fiscales dérogatoires et résultat

Taux d'imposition 32.02%

en k€	Brut	2020 Impôts	Net
Résultat de l'exercice	145 415	5 708	151 123
Amortissements dérogatoires	-2 832	907	-1 925
Autres provisions réglementées	—	—	—
Évaluations dérogatoires (dotations-reprises)	-2 832	907	-1 925
Résultat hors évaluations dérogatoires	142 583	6 615	149 198

Taux d'imposition 28.41%

en k€	Brut	2021 Impôts	Net
Résultat de l'exercice	69 938	-1 588	68 350
Amortissements dérogatoires	-1 222	347	-875
Autres provisions réglementées	—	—	—
Évaluations dérogatoires (dotations-reprises)	-1 222	347	-875
Résultat hors évaluations dérogatoires	68 716	-1 241	67 475

Répartition de l'impôt sur les bénéfices 2021

en k€	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	65 182	-5 519	59 663
Résultat exceptionnel	4 756	-3 653	1 103
Divers crédits d'impôts	—	7 584	7 584
Résultat net comptable	69 938	-1 588	68 350

A1. Opérations de crédit-bail et de location-financement

Contrats de location-financement

Virbac a conclu des contrats de location-financement sur du petit matériel informatique. L'engagement en capital s'élève au 31 décembre 2021 à 912 k€.

A2. Engagements hors bilan

en k€	2021	2020
Avals, cautions, lettres de confort et garanties	40 237	38 339
- dont donnés à des sociétés liées	40 237	38 339
Engagements donnés	40 237	38 339
Contrats de change à terme de devises	156 246	58 761
Options de change de gré à gré	45 324	35 683
Swap de taux	41 939	81 900
Options de taux d'intérêt	—	47 000
Swap de devises croisées	7 833	44 423
Engagements réciproques	251 342	267 767
Crédit-bail immobilier	—	—
Location-financement	912	1 672
Autres engagements	912	1 672

Passifs éventuels

Nous sommes parfois impliqués dans des contentieux, ou d'autres procédures légales, généralement liés à des litiges relatifs aux droits de propriété intellectuelle, des litiges en matière de droit de la concurrence et en matière fiscale. Une provision pour risque est comptabilisée le cas échéant. Aucune provision n'est constituée lorsque la société considère que le passif est éventuel.

C'est le cas en particulier d'une demande faite fin 2016 par un concurrent du Groupe en réparation d'un préjudice allégué résultant d'une atteinte à la renommée d'une de ses marques et d'une contrefaçon de cette marque. Dans ce cas, nous considérons la demande à la fois infondée sur le plan juridique et disproportionnée quant au montant réclamé en réparation du préjudice. Il s'agit donc, d'un passif éventuel dont la probabilité d'une sortie de ressources significative est faible. Il en est de même en matière de litige fiscal. Lorsque nous estimons injustifiée une proposition de redressement et que nous considérons que nos arguments sont suffisamment solides, nous traitons chacun de ces cas comme un passif éventuel.

A3. Exposition aux risques de marché et instruments financiers dérivés

La société détient des instruments financiers dérivés uniquement dans le but de réduire son exposition aux risques de taux et de change sur ses éléments de bilan et ses engagements fermes ou hautement probables.

Risque de crédit

Les états suivants présentent la ventilation des créances clients avec les tiers (hors factures et avoirs à établir) ainsi que les échéances concernant les prêts Groupe au 31 décembre 2021 :

en k€	Créances à échoir	Créances en souffrance depuis				Dont dépréciées	Total
		< 30 jours	< 60 jours	< 90 jours	> 90 jours		
Créances clients tiers	7 402	376	-48	5	44	47	7 779

en k€	Créances à échoir en					Au delà de 5 ans	Total
	2022	2023	2024	2025	2026		
Prêts Groupe	373	—	—	—	18 651	100 868	119 892

Au 31 décembre 2021, notre exposition maximale au risque de crédit correspond au poste créances clients pour 91 854 k€ et au poste prêts Groupe pour 119 892 k€ dans les comptes. Nous avons tenu compte du fait que le remboursement d'une partie de ces prêts contractuellement prévu en 2022, pour un montant de 46 218 k€, a été reporté au delà de cinq ans. Concernant les deux nouveaux prêts conclus en 2021 d'un montant total de 54 650 k€, nous avons considéré, malgré l'absence de toute échéance contractuelle, que leur remboursement ne se ferait pas avant dix ans compte tenu de la nature de leur octroi. Le risque des créances clients sur les sociétés du Groupe, soit 82 289 k€, est peu significatif dans la mesure où nous faisons en sorte d'assurer à nos filiales la structure financière qui leur permet d'honorer leurs dettes. Concernant les créances avec les tiers, nous considérons que nous ne sommes pas exposés à un risque de crédit significatif compte tenu de la mise en place d'un programme d'assurance de crédit clients pour prévenir le risque et la veille régulière de notation des contreparties. Ce programme concerne

une grande partie du portefeuille export. À ce programme s'ajoute un suivi régulier des échus qui répond à la prévention du risque car il maximise la capacité à recouvrer les montants dûs. Ce suivi des créances échues permet de limiter le montant des créances douteuses.

Nous avons mis en place depuis 2016 un contrat d'affacturage qui consiste à céder mensuellement des créances clients. Au 31 décembre 2021, le montant des créances cédées s'élève à 593 k€ (classé en moins des créances clients) et le financement en cours à 586 k€.

Facteurs de risque

Le risque de crédit peut se matérialiser lorsque nous accordons un crédit au travers de délais de paiement à des clients. Le risque d'insolvabilité, voire de défaillance de certains d'entre eux peut entraîner un non-remboursement et ainsi impacter négativement notre compte de résultat et notre situation nette de trésorerie.

Dispositifs de gestion du risque

Nous limitons les conséquences négatives de ce type de risque grâce à une très grande fragmentation et dispersion de nos clients et ce, sur l'ensemble des pays où nous opérons. Notre département Trésorerie préconise en fonction de la réglementation en vigueur, des usages, du *rating*, des limites imposées par l'assurance-crédit, les délais de règlement maximum et fixe les limites de crédit aux clients à appliquer par entités opérationnelles. Notre direction Trésorerie et Financement gère et pilote ces aspects de crédit au niveau des entités françaises dont elle a la responsabilité directe et préconise les mêmes pratiques via des *guidelines* et *best practices* au niveau du Groupe. De plus, il existe un contrat cadre Groupe d'assurance-crédit dont bénéficie ou peut bénéficier toute filiale pour laquelle ce type de risque a été identifié.

Risque de contrepartie

Facteurs de risque

Nous sommes exposés à un risque de contrepartie dans le cadre des contrats et instruments financiers que nous souscrivons, dans le cas éventuel où le débiteur se refuserait à honorer tout ou partie de son engagement ou serait *in fine* dans l'impossibilité de le faire.

Dispositifs de gestion du risque

Nous apportons une attention particulière au choix des établissements bancaires que nous utilisons, et ceci de façon encore plus critique lorsqu'il s'agit de gérer les placements de la trésorerie disponible.

Nous considérons néanmoins avoir une exposition limitée au risque de contrepartie compte tenu de la qualité de nos principales contreparties. En effet, les placements ne se font qu'auprès d'établissements bancaires de premier ordre.

Risque de liquidité

Facteurs de risque

La liquidité se définit comme notre capacité à faire face à nos échéances financières dans le cadre de notre activité courante et à trouver de nouvelles sources de financement en cas de besoin, et ce, de manière à assurer continuellement l'équilibre entre nos dépenses et nos recettes. Dans le cadre de notre exploitation, de notre programme d'investissements récurrents et de notre politique active de croissance externe, nous sommes ainsi exposés au risque d'insuffisance de liquidités pour financer notre croissance et notre développement.

Dispositifs de gestion du risque

Notre politique de centralisation des excédents de trésorerie et des besoins de financement de l'ensemble des zones permet d'affiner nos positions et d'optimiser la gestion des placements ou des financements, garantissant ainsi notre capacité à faire face à nos engagements financiers et à maintenir un niveau de disponibilité optimal et compatible avec notre taille et nos besoins.

Dans le cadre de notre revue spécifique du risque de liquidité, nous effectuons régulièrement une revue détaillée de nos encours nous assurant ainsi du respect de notre *covenant* financier (*covenant* de la dette).

Au regard de nos perspectives, notre trésorerie et nos ressources de financement couvrent suffisamment nos besoins en trésorerie.

Risque de marché

Risque de change

■ Facteurs de risque

Le risque de change résulte de l'impact des fluctuations des taux de change sur les flux financiers du Groupe dans l'exercice de ses activités. Du fait de sa forte présence internationale, le Groupe est exposé au risque de change sur les transactions ainsi qu'au risque de change sur la conversion des états financiers de ses filiales étrangères.

■ Dispositifs de gestion du risque

La politique de gestion du risque consiste à couvrir le risque de transaction des opérations en devises par l'utilisation d'instruments dérivés. Nous appliquons une politique de gestion du risque de change centralisée pour les opérations commerciales en devise des filiales du Groupe les plus exposées et n'ayant pas de contraintes réglementaires locales. Sur la base de budgets annuels en devise déclarés par les filiales, la trésorerie Groupe couvre les expositions nettes et fournit des garanties de change internes à chaque entité centralisée. Nous utilisons des instruments dérivés de couverture de type achat et vente à terme, fermes ou optionnels.

en k€	2021	2020
Couverture de juste valeur	-749	528
Couverture des flux de trésorerie	-1	85
Couverture d'investissement net	—	—
Dérivés non qualifiés de couverture	-139	-109
Dérivés de change	-882	504

Risque de taux d'intérêt

■ Facteurs de risque

Le compte de résultat peut être impacté par le risque de taux d'intérêt. En effet, des variations défavorables de taux peuvent ainsi avoir un effet négatif sur les coûts de financement et les flux financiers futurs du Groupe. L'exposition au risque de taux résulte du fait que nos principales lignes de crédit sont à taux variable ; le coût de la dette peut donc augmenter en cas de hausse des taux.

■ Dispositifs de gestion du risque

Pour gérer ces risques et optimiser le coût de son endettement, le Groupe suit les évolutions et les anticipations de taux de marché et limite son exposition en mettant en place des couvertures de taux, au moyen d'instruments disponibles sur le marché comme des *caps* ou des *swaps* de taux d'intérêt (taux fixe) n'excédant pas la durée et le montant de ses engagements réels.

Suite à l'annonce par la FCA (*Financial conduct authority*) de son intention de ne plus obliger les banques à contribuer aux cotations du *Libor*, nous nous sommes assurés que nos contrats de financement et nos contrats de couverture de taux ne comportaient pas de taux d'intérêt indexés sur les *Libor* amenés à disparaître au 31 décembre 2021, afin d'assurer la continuité de nos activités financières et commerciales.

Enfin, afin d'assurer la continuité de nos conditions d'arrêts de compte sur nos comptes en devises, les banques nous ont informés que nos intérêts seront calculés sur la base des taux sans risque *RFR* (*Risk free rate*), voire, pour le dollar américain, d'un indice équivalent (*Effective fed funds*), ajustés dans certains cas, d'un écart fixé selon une méthodologie internationale définie par l'*ISDA* (*International swaps and derivatives association*), de manière à rendre la transition économiquement la plus neutre possible.

en k€	2021	2020
Couverture de juste valeur	—	—
Couverture des flux de trésorerie	-733	5 869
Couverture d'investissement net	—	—
Dérivés non qualifiés de couverture	-32	-1 230
Dérivés de taux	-765	4 639

Impacts spécifiques des couvertures des risques de change et de taux d'intérêt

Les instruments financiers dérivés de change entrant dans une relation de couverture de flux de trésorerie ont en général une maturité d'un an au maximum. Les instruments financiers dérivés de taux d'intérêt sont destinés à couvrir des lignes de crédit ou des emprunts et ont donc une maturité au-delà de plusieurs années, en cohérence avec les flux couverts. L'ensemble des instruments dérivés que nous détenons au 31 décembre 2021 est qualifié de couverture, à l'exception de 32 k€ pour lesquels la dette a été remboursée.

en k€	Nominal 2021	Nominal 2020	Juste valeur positive 2021	Juste valeur positive 2020	Juste valeur négative 2021	Juste valeur négative 2020
Contrat de change à terme de devise	156 246	58 761	1 591	925	2 334	328
Options de change de gré à gré	45 324	35 683	188	161	321	254
Instruments de change	201 570	94 444	1 779	1 086	2 655	582
Swap de taux	41 939	81 900	—	1	106	1 588
Options de taux d'intérêt	—	47 000	—	—	—	66
Swap de devises croisées	7 833	44 423	137	6 291	797	—
Instruments de taux d'intérêt	49 772	173 323	137	6 292	903	1 654
Instruments financiers dérivés	251 342	267 767	1 916	7 378	3 558	2 236

Nous pouvons traiter des couvertures avec optimisation de type tunnel vanille asymétrique. Ces dérivés sont négociés avec un taux plancher et un taux plafond qui permet de profiter de l'évolution de marché entre ces deux

bornes, ils sont toujours adossés aux transactions commerciales en devises comptabilisées au bilan ou à des transactions futures ayant un caractère hautement probable.

Risque d'approvisionnement

Les matières premières et certains principes actifs entrant dans la composition des produits fabriqués par Virbac sont fournis par des tiers. Dans certains cas, le Groupe a également recours à des façonniers ou des partenaires industriels qui disposent de capacités ou maîtrisent des technologies particulières. Dans la mesure du possible, nous diversifions nos sources d'approvisionnement en référencant plusieurs fournisseurs, tout en nous assurant que ces différentes sources présentent les caractéristiques de qualité et de fiabilité suffisantes. Il existe néanmoins, pour certains approvisionnements ou certaines technologies, des situations où la diversification est difficile voire impossible, pouvant ainsi susciter un risque de rupture d'approvisionnement ou de pression sur les prix.

Pour limiter ces risques, nous élargissons autant que possible notre recherche de fournisseurs et pouvons, dans certains cas, sécuriser notre approvisionnement en acquérant les technologies et capacités qui nous manquent et qui génèrent une dépendance trop forte. Cela a par exemple été le cas avec l'acquisition des droits de la propriété industrielle et de l'outil de production de la matière protéique entrant dans la constitution du principal vaccin pour chats de l'entreprise.

A4. Effectif moyen

	2021	2020
Cadres	528	515
Agents de maîtrise et techniciens	364	362
Ouvriers	161	185
Employés	30	13
Apprentis	34	31
Effectifs	1 117	1 106

La baisse des effectifs ouvriers est principalement liée à la cession du site de Magny-en-Vexin, partiellement compensée par une hausse des effectifs sur le site de Carros.

A5. Informations relatives au Compte professionnel de formation

La gestion du dispositif du Compte professionnel de formation (CPF) est externalisée auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC).

A6. Détail des charges à payer et produits à recevoir

Détail des charges à payer

en k€	2021	2020
Intérêts courus sur participation des salariés	2	2
Intérêts courus sur ligne de crédit	709	1 033
Emprunts et dettes financières	711	1 035
Provisions factures à recevoir	31 341	31 747
Provisions bureaux de représentation	68	45
Différences de change latentes	302	967
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 711	32 759
Rabais, remises, ristournes à établir tiers	397	112
Rabais, remises, ristournes à établir Groupe	1 285	—
Rabais, remises, ristournes à établir	1 682	112
Provision congés payés (charges sociales incluses)	8 135	8 006
Provision primes diverses (charges sociales incluses)	9 428	8 615
Provision prime d'intéressement	5 165	3 003
Provision autres charges sociales à payer	837	44
Provision charges fiscales diverses à payer	1 349	733
Provision formation professionnelle	41	15
Provision effort construction	275	265
Provision taxe d'apprentissage	7	7
Provision taxe sur les salaires	21	9
Provision CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises)	275	108
Provision CFE (Cotisation foncière des entreprises)	-12	—
Provision impôts et taxes diverses	258	314
Provision contribution sociale solidarité	559	427
Dettes fiscales et sociales	26 338	21 546
Charges diverses à payer	553	393
Intérêts courus et frais bancaires à payer	23	18
Autres dettes	576	411
Charges à payer	61 018	55 863

Détail des produits à recevoir

en k€	2021	2020
Provision intérêts courus sur prêts	373	196
Autres immobilisations financières	373	196
Clients factures à établir tiers	1 108	343
Clients factures à établir Groupe	892	490
Différences de change latentes	428	104
Clients et comptes rattachés	2 428	937
Produits divers à recevoir	—	3 638
Impôts produits à recevoir	—	—
Intérêts courus à recevoir	97	58
Autres créances	97	3 696
Produits à recevoir	2 898	4 831

A7. Parties liées

Rémunération des mandataires sociaux

Au titre de l'exercice 2021, nous avons comptabilisé une charge concernant les rémunérations aux membres du conseil d'administration et au censeur s'élevant à 297 500 €. Celle concernant l'ensemble des rémunérations des membres de la direction générale s'élève cette année à 1 286 120 €.

Notre gouvernance a été modifiée depuis le 15 décembre 2020, cependant les éléments de rémunération restent identiques au titre des nouvelles fonctions.

Autres avantages

Les membres de la direction générale bénéficient des avantages suivants :

Véhicule de fonction

Le directeur général ainsi que les directeurs généraux délégués bénéficient d'un véhicule de fonction, selon la politique définie par le comité des nominations et des rémunérations.

Régime d'assurance maladie, maternité, prévoyance et retraite

Le directeur général et les directeurs généraux délégués bénéficient des régimes d'assurance maladie, maternité, prévoyance et retraite dont bénéficient l'ensemble des cadres de la société, dans les mêmes conditions de cotisations et de prestations que celles définies pour les autres cadres de la société.

Régime d'assurance chômage

Le directeur général bénéficie du régime d'assurance chômage privée de la Garantie sociale des chefs d'entreprise (GSC) selon la formule 70 sur un an, le montant des cotisations annuelles ne pouvant excéder 15 000 €.

Les directeurs généraux délégués bénéficient du régime d'assurance chômage des salariés de l'entreprise.

Indemnités de départ contraint

Le conseil d'administration peut décider d'octroyer une indemnité en cas de cessation des fonctions d'un dirigeant mandataire social.

Le montant de l'indemnité dont pourrait bénéficier Sébastien Huron, directeur général, est déterminée en fonction des objectifs suivants :

- dans la mesure où le ratio du résultat opérationnel courant sur chiffre d'affaires net du Groupe serait inférieur à 4% en moyenne sur les quatre derniers semestres comptables clos (par exemple : pour un départ en mai en année N : la période prise en compte pour calculer le ratio est du 1^{er} janvier N-2 au 31 décembre N-1), aucune indemnité ne sera due ;
- dans la mesure où le ratio du résultat opérationnel courant sur chiffre d'affaires net du Groupe serait supérieur ou égal à 4% en moyenne sur les quatre derniers semestres comptables clos (par exemple : pour un départ en mai en année N : la période prise en compte pour calculer le ratio est du 1^{er} janvier N-2 au 31 décembre N-1), l'indemnité due sera d'un montant de 550 000 € ;
- toutefois, dans la mesure où le ratio du résultat opérationnel courant sur chiffre d'affaires net du Groupe serait supérieur ou égal à 7% en moyenne sur les deux derniers semestres comptables clos (par exemple : pour un départ en août en année N : la période prise en compte pour calculer le ratio est du 1^{er} juillet de l'année N-1 au 30 juin de l'année N), l'indemnité due sera portée à un montant de 700 000 €.

L'indemnité de départ ne pourra être versée qu'en cas de départ contraint, à l'initiative de la société. Elle ne sera pas due en cas de démission, de départ à la retraite à taux plein, de départ suite à l'atteinte de l'âge limite pour être directeur général, en cas de révocation pour faute grave.

Les directeurs généraux délégués ne disposent d'aucune indemnité de départ extra-légale, mais sont susceptibles de bénéficier d'une indemnité de départ au titre de leur contrat de travail.

Indemnités de non-concurrence

Sébastien Huron a accepté un engagement de non-concurrence en cas de départ, en contrepartie duquel une indemnité de non-concurrence est prévue.

En contrepartie de l'obligation de non-concurrence, Sébastien Huron percevra mensuellement, pendant toute la durée de l'interdiction de concurrence, une indemnité d'un montant égal à 80% de sa rémunération mensuelle fixe brute perçue au titre du dernier exercice clos de notre société (y compris les jetons de présence et toutes autres rémunérations liées à ses mandats au sein du groupe Virbac). Cette indemnité sera plafonnée pour cette période de dix-huit mois à une somme maximum de 500 000 € brut.

Les directeurs généraux délégués ne sont pas soumis à des engagements de non-concurrence au titre de leur mandat ou de leur contrat de travail et ne sont donc pas susceptibles de bénéficier d'indemnité de non-concurrence.

Attribution d'actions de performance

Conformément à l'autorisation de l'assemblée générale, certains salariés et dirigeants de Virbac et de ses filiales bénéficient depuis 2006 d'une rémunération de long terme sous forme d'attribution d'actions de performance. Les conditions de performance à satisfaire pour l'acquisition des actions de performance sont mesurées par rapport à des objectifs internes de résultat opérationnel consolidé et d'endettement net consolidé du Groupe à l'issue du deuxième exercice complet suivant la date d'ouverture du plan. Ces éléments prennent donc en compte la performance du Groupe sur plus de deux exercices.

A10. Filiales et participations au 31 décembre 2021

La société est la tête de groupe d'un ensemble consolidé et publie à ce titre des comptes consolidés en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne (voir tableau pages suivantes).

Raison sociale	Pays	Capital social k devises	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats k devises	Prêts et avances accordés ou reçus k€	Avals et cautions accordés k€	Quota- part de capital détenu %
Filiales françaises						
Interlab	France	63 463 KEUR	254 906 KEUR	—	—	100,00%
Virbac France	France	240 KEUR	57 KEUR	—	—	99,95%
Virbac Nutrition	France	547 KEUR	161 KEUR	—	—	99,99%
Bio Vêto Test	France	200 KEUR	224 KEUR	—	—	100,00%
Alfamed	France	40 KEUR	-2 619 KEUR	—	—	99,60%
Filiales étrangères						
Virbac Nederland BV	Pays-Bas	45 KEUR	287 KEUR	—	—	100,00%
Virbac (Switzerland) AG	Suisse	200 kCHF	3 021 kCHF	—	—	100,00%
Virbac Ltd	Royaume-Uni	2 kGBP	2 678 kGBP	—	—	100,00%
Virbac SRL	Italie	1 601 KEUR	260 KEUR	—	—	100,00%
Virbac do Brasil Indústria e Comércio Ltda	Brésil	22 032 kBRL	40 039 kBRL	—	—	100,00%
Virbac Denmark A/S	Danemark	498 kDKK	8 923 kDKK	—	—	100,00%
Virbac Mexico SA de CV	Mexique	6 197 kMXN	524 197 kMXN	—	—	99,60%
Laboratorios Virbac Mexico SA de CV	Mexique	4 000 kMXN	27 094 kMXN	—	—	99,99%
Virbac Pharma Handelsgesellschaft mbH	Allemagne	102 KEUR	12 KEUR	—	—	100,00%
Virbac Tierarzneimittel GmbH	Allemagne	440 KEUR	2 102 KEUR	—	—	100,00%
Virbac Sp. z o.o.	Pologne	5 kPLN	1 083 kPLN	—	—	100,00%
Virbac Hungary Kft	Hongrie	3 000 kHUF	56 126 kHUF	—	—	100,00%
Virbac Uruguay S.A.	Uruguay	2 173 kUS\$	29 778 kUS\$	—	—	99,18%
Virbac Trading (Shanghai) Co. Ltd	Chine	22 454 kCNY	662 kCNY	—	—	100,00%
Virbac HK Trading Co Ltd	Hong Kong	517 kHKD	74 169 kHKD	—	—	100,00%
Asia Pharma Ltd	Hong Kong	16 055 kHKD	1 911 kHKD	—	—	100,00%
Virbac Hellas SA	Grèce	300 KEUR	1 691 KEUR	—	—	100,00%
Animedica SA	Grèce	96 KEUR	-63 KEUR	—	—	100,00%
Virbac España SA	Espagne	601 KEUR	399 KEUR	—	—	100,00%
Virbac Österreich GmbH	Autriche	36 KEUR	99 KEUR	—	—	50,00%
Virbac Korea Co. Ltd	Corée du Sud	1 600 000 kKRW	1 079 960 kKRW	—	—	100,00%
Virbac (Thailand) Co. Ltd	Thaïlande	100 000 kTHB	22 686 kTHB	—	—	100,00%
Virbac (Taiwan) Co. Ltd (ex SBC Virbac Biotech)	Taïwan	398 015 kTWD	-270 311 kTWD	14 879	—	100,00%
Virbac Colombia Ltda	Colombie	7 404 486 kCOP	15 534 717 kCOP	—	—	99,98%
Virbac Philippines Inc.	Philippines	48 500 kPHP	2 132 kPHP	—	250	100,00%
Virbac Japan Co. Ltd	Japon	130 000 kJPY	373 306 kJPY	—	1 381	100,00%
Laboratorios Virbac Costa Rica SA	Costa Rica	178 750 kCRC	635 347 kCRC	—	—	100,00%
Virbac Asia Pacific Co. Ltd	Thaïlande	10 000 kTHB	1 065 kTHB	—	—	100,00%
Virbac de Portugal Laboratorios Lda	Portugal	5 KEUR	737 KEUR	—	—	95,00%
Virbac Vietnam Co. Ltd	Vietnam	22 606 324 kVND	184 944 571 kVND	3 772	—	100,00%
Virbac RSA (Proprietary) Ltd	Afrique du Sud	54 kZAR	98 945 kZAR	—	—	100,00%
Virbac Animal Health India Private Limited	Inde	3 839 kINR	7 302 358 kINR	—	—	100,00%
PP Manufacturing Corporation	États-Unis	— kUS\$	6 003 kUS\$	—	4 233	100,00%
Virbac (Australia) Pty Ltd	Australie	2 500 kAUD	64 778 kAUD	—	—	100,00%
Virbac New Zealand Ltd	Nouvelle-Zélande	2 290 kNZD	38 239 kNZD	—	—	100,00%
Virbac Chile SpA	Chili	1 000 kCLP	9 171 917 kCLP	101 241	—	100,00%
Virbac Patagonia Ltda	Chili	71 337 809 kCLP	-2 693 671 kCLP	—	—	1,00%
Virbac Latam Spa	Chili	1 000 kCLP	249 095 kCLP	—	—	100,00%
Virbac Hayvan Sagligi Limited Sirketi	Turquie	4 990 kTRY	-3 490 kTRY	—	230	100,00%

Valeur brute des titres détenus k€	Valeur nette des titres détenus k€	Nombre de titres détenus	Nombre de titres total	Chiffre d'affaires <i>IFRS</i> de l'exercice k devises	Résultat de l'exercice k devises	Dividendes encaissés par Virbac k€	Taux de change 2021 devise contre euro	
							clôture	moyen
276 785	263 906	1 512 910	4 230 849	— KEUR	-54 463 KEUR	—	—	—
40 761	40 761	10 434	10 439	82 567 KEUR	5 051 KEUR	1 565	—	—
2 933	2 933	68 349	68 354	68 745 KEUR	12 619 KEUR	10 321	—	—
17 601	17 601	30 939	30 939	6 950 KEUR	663 KEUR	1 500	—	—
688	—	1 004	1 008	13 140 KEUR	273 KEUR	—	—	—
10 443	10 443	89	89	31 161 KEUR	4 521 KEUR	5 696	—	—
115	115	2 000	2 000	21 029 KCHF	1 152 KCHF	240	1,033	1,080
3	3	2 000	2 000	36 564 KGBP	2 252 KGBP	—	0,840	0,863
5 046	5 046	179 900	179 900	30 990 KEUR	742 KEUR	—	—	—
11 390	11 390	22 032 352	22 032 353	223 889 KBRL	27 148 KBRL	324	6,310	6,367
5 350	5 350	500	500	134 732 KDKK	5 749 KDKK	941	7,436	7,437
1 240	1 240	6 171 776	6 196 830	1 357 596 KMXN	119 822 KMXN	2 934	23,144	23,966
2 974	2 974	3 999 543	4 000 000	— KMXN	-51 KMXN	—	23,144	23,966
71	71	2 000	2 000	12 KEUR	1 KEUR	—	—	—
1 593	1 593	861 200	861 200	60 068 KEUR	3 817 KEUR	3 707	—	—
1	1	100	100	64 125 KPLN	1 925 KPLN	687	4,597	4,563
10	10	1	1	313 627 KHUF	4 633 KHUF	—	369,190	360,106
14 581	14 581	99 175	100 000	21 547 KUS\$	4 596 KUS\$	3 656	1,133	1,185
2 850	2 850	100	100	166 386 KCNY	8 480 KCNY	340	7,195	7,624
13 279	13 279	517 355	517 355	— KHKD	-1 267 KHKD	—	8,833	9,190
1 766	1 766	3	3	— KHKD	-220 KHKD	—	8,833	9,190
1 290	1 290	100 000	100 000	7 736 KEUR	126 KEUR	400	—	—
125	125	32 000	32 000	— KEUR	-4 KEUR	—	—	—
912	912	99 999	100 000	34 275 KEUR	1 157 KEUR	962	—	—
18	18	18 170	36 340	7 062 KEUR	358 KEUR	200	—	—
1 329	1 329	320 000	320 000	12 828 381 KKRW	1 344 982 KKRW	948	1 346,380	1 354,136
2 894	2 894	999 998	1 000 000	362 729 KTHB	47 059 KTHB	3 069	37,653	37,784
11 015	11 015	1 800 000	1 800 000	413 016 KTWD	-45 558 KTWD	—	31,520	32,927
3 408	3 408	5 659	5 660	62 184 299 KCOP	11 075 706 KCOP	—	4 628,000	4 428,035
1 156	1 032	37 999 997	38 000 000	188 502 KPHP	8 968 KPHP	—	57,763	58,262
2 834	2 834	6 400	6 400	2 256 858 KJPY	185 266 KJPY	762	130,380	130,090
432	432	420 658	420 658	3 349 327 KCRC	351 066 KCRC	542	730,040	734,946
209	209	99 998	100 000	149 839 KTHB	19 960 KTHB	671	37,653	37,784
5	5	380	400	7 999 KEUR	216 KEUR	—	—	—
2 977	2 977	1 000	1 000	434 704 964 K VND	28 265 535 K VND	—	25 839,000	27 014,625
5 305	5 305	56 684	56 684	518 904 KZAR	56 684 KZAR	—	18,063	17,470
66	66	383 899	383 900	9 040 303 KINR	2 019 430 KINR	—	84,229	87,607
4 946	4 946	100	100	5 602 KUS\$	-268 KUS\$	—	1,133	1,185
4 346	4 346	2 499 997	2 500 000	132 495 KAUD	21 728 KAUD	6 337	1,562	1,574
3 872	3 872	2 290 000	2 290 000	37 796 KNZD	7 140 KNZD	3 309	1,658	1,675
2	2	1 000	1 000	— KCLP	586 722 KCLP	—	968,895	898,211
—	—	1	100	— KCLP	4 424 226 KCLP	—	968,895	898,211
1	1	1 000	1 000	1 076 165 KCLP	100 048 KCLP	—	968,895	898,211
802	802	100	100	33 247 KTRY	1 491 KTRY	—	15,234	10,743